

# Montaudin



Décembre 2025

*Bulletin Municipal*

*n°114*

# SOMMAIRE



## Vie municipale

État civil	3
Le mot de Madame le Maire et Invitation aux vœux	4-5
Nécrologie : Mr Bernard ORY	6-7
AFN - Chantiers argent de poche	8
EHPAD « Eugène Marie »	9 à 11
École publique « Auguste Lécuyer »	12-13
Médiathèque	14
ALSH	15
Petit zoom sur 1 professionnel de la commune	16
Rénovation et modernisation de la cuisine	17



## Vie associative

L'association des jeunes de Montaudin	18
AAPPMA de la Futaie	19
APE école publique « Auguste Lécuyer »	20
Team Cycliste Montaudinois	21
ASCL – section foot jeunes	22
LM Football Club – Réunion de quartier	23
Ecole privée Sacré-Cœur - Sainte Marguerite	24
APEL – OGEC des écoles privées	25
Compagnie théâtrale « Les Saltimbanques »	26
Arlequin et Compagnie	27
Le Club de l'espoir	28
ADMIR	29
Les Virades de l'Espoir et France Adot 53	30 - 31



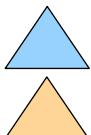
## Environnement

Nouvelle tarification de la redevance des ordures ménagères en 2027	32-33
Polleniz	34



## Le Bocage Mayennais

EPI du Bocage	35
Relais Petite Enfance (RPE)	36
Pour vos enfants 3-17 ans	37
Pour les séniors	38
France Services	39
Maison des Initiatives Jeunesse	40-41
Programme des randonnées 2026 et informations	42-43
Comptes-rendus des réunions de Conseil Municipal	44 à 47
Infos pratiques	48 à 55



# ÉTAT-CIVIL

## Ils sont arrivés ...

Elias GOUSSIN, né le **27 juillet 2025** à FOUGERES

Noah SALSI, né le **14 octobre 2025** à FOUGERES

Levy LENOIR, né le **28 octobre 2025** à FOUGERES



## Ils se sont dit « oui » ...

12 juillet 2025 : Mariage de Anthony DOUDARD et Marina LEVREL



## Ils sont nés, ont habité à MONTAUDIN et nous ont quittés ...



- ✓ **Bernard ORY**, décédé le **11 juillet 2025** à FOUGERES, domicilié « 4, Les Sources »
- ✓ **Bernard GULLIENT**, décédé le **24 juillet 2025** en son domicile « 1, La Roseraie »
- ✓ **Michelle MARIE**, décédée le **13 août 2025** en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ **Janet KENDALL**, décédée le **3 septembre 2025** à FOUGERES, domiciliée « 23, Rue de Normandie »
- ✓ **Suzanne TESSIER**, décédée le **19 septembre 2025** en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ **Clémence BOUVIER**, décédée le **30 octobre 2025** en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ **Rémi MANCEAU**, décédé le **12 novembre 2025** à RENNES, domicilié « 1, La Grande Auberdière »
- ✓ **Corinne VANCAEMELBECKE**, décédée le **19 novembre 2025** en son domicile « 28, Rue de Normandie »



## ETAT-CIVIL 2025

\*\*\*\*\*

**5 naissances (2 filles et 3 garçons)**

**2 mariages**

**22 décès**



## LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Impossible de commencer ce mot autrement qu'en évoquant Bernard ORY, notre Maire, dont le décès brutal, survenu le 11 juillet dernier, a choqué toute la population montaudinoise.

Je veux tout d'abord lui rendre un immense hommage. Ses trois mandats ont vu apparaître des réalisations d'importance (rénovation de la salle des Fêtes, réfection du système d'eaux usées et pluviales, aide à l'installation des commerçants, aménagement de la Rue d'Ernée, embellissement du bourg...). Ses compétences en matière de travaux étaient indéniables, doublées du souci de préserver la bonne santé financière de la commune.

Il a tenu bon et maintenu pendant plusieurs années la présentation à « Mayenne Habitat » de nos dossiers pour les deux lotissements « Résidence des Camélias » et « Résidence des Pommiers ».

Il a défendu « bec et ongles » l'existence très menacée un moment donné de notre EHPAD.

Tout cela parce qu'il avait un immense amour pour Montaudin qu'il voulait « vivant et accueillant »

Nous lui disons tous un grand merci pour le temps passé et les efforts fournis pendant ses dix-sept années de Maire. Il avait encore beaucoup d'énergie et beaucoup de dynamisme... Mais... dans les larmes... Il a bien fallu tourner la page !

Le souci premier du Conseil Municipal a été clairement posé : « Tout faire pour que Montaudin se porte bien ». Les réunions avec les adjoints et le Conseil Municipal se déroulent dans une ambiance sereine. Je les en remercie vivement. Je félicite le personnel communal qui se montre toujours prêt à rendre service en plus du professionnalisme qui le caractérise depuis longtemps.

Je remercie également les Montaudinois qui ont manifesté beaucoup de sympathie à mon égard.

Nous avons donc repris les dossiers de la commune en cours :

- La modernisation de la cuisine centrale se termine. Ce projet d'un montant total de 97 717 € HT a été bien subventionné par la Région dans le cadre du « Contrat Régional Pays de la Loire 2026 » pour un montant de 68 402 €.

- Un city-stade verra le jour au printemps prochain sur le site du plan d'eau communal. Les subventions accordées à hauteur de 72,70 % du montant des travaux permettent la réalisation de ce projet, à savoir : une subvention de l'Agence Nationale du Sport pour 37 000 €, une subvention de l'Etat (DET 2025) pour 22 037 € et une subvention de la CAF pour 10 000 €, soit un reste à charge pour la commune de 25 930 € sur un montant total de 94 967 €.

- L'aménagement paysager du site cinétaire sera réalisé début 2026.

Deux dossiers importants sont en cours de réflexion : la rénovation de l'école publique et de la salle d'activités. Pour le CCAS de la commune, il s'agit de réhabiliter l'EHPAD « Eugène Marie » pour permettre le maintien de 41 lits dans de bonnes conditions (suppression de 6 chambres doubles et agrandissement de 4 chambres trop petites). Ces modifications nécessiteront une extension du bâtiment.

En cette fin d'année, nous arrivons à l'époque des vœux. Comment souhaiter une bonne année quand on voit la mauvaise surprise que l'année 2025 nous a réservée !

Je crois pouvoir formuler le vœu suivant : que l'année 2026 puisse vous donner la santé pour faire face aux mauvais coups de la vie et redonner des forces morales pour trouver une autre façon de vivre quand il le faut bien... Je pense bien sûr à Claudine Ory et sa famille... et à toutes les autres personnes, dont l'entourage de Paulette Fouilleul, qui a vécu une année 2025 difficile également.



Le Maire,  
Monique DOUDARD

*Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année et de bonne santé pour l'année 2026.*

*We wish you a Merry Christmas and a Happy New Year !*

## INVITATION

**LES HABITANTS DE MONTAUDIN  
2026 SONT CORDIALEMENT INVITES  
AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ  
LE VENDREDI 16 JANVIER 2026  
A 20 H - SALLE DES FETES**

**Un petit film sur une kermesse d'antan à Montaudin sera visionné sur grand écran.**

### NOUVEAUX HABITANTS, FAITES-VOUS CONNAITRE

Vous avez emménagé à MONTAUDIN en 2025 ? Chaque début d'année, les nouveaux montaudinois sont invités à la cérémonie des vœux de la Municipalité.

L'occasion de rencontrer vos élus, de découvrir la commune et les réalisations effectuées l'année précédente.

**Pour recevoir une invitation, merci de vous inscrire à la mairie.**

# VIE MUNICIPALE



## Nécrologie : Mr Bernard ORY

Mr Bernard ORY, est décédé le 11 juillet dernier, des suites d'un cancer foudroyant du pancréas.

Pendant toutes ces années où il a exercé de nombreuses responsabilités, Mr ORY a marqué de son empreinte la vie de MONTAUDIN. C'était un homme engagé, dévoué à sa commune et à l'EHPAD « Eugène Marie ».

Mr ORY est entré au Conseil Municipal le 11 juin 1995 à l'âge de 37 ans. Il a été élu Maire le 14 mars 2008. La population lui renouvellera sa confiance en 2014 puis en 2020.

Ses compétences et ses qualités personnelles l'ont amené à exercer de nombreuses responsabilités au sein de différentes instances :

- Président du CCAS, ayant en charge la gestion de l'EHPAD « Eugène Marie »
- Conseiller communautaire à la Communauté de Communes du Bocage Mayennais
- Conseiller départemental (remplaçant de Mr Jean-Marc ALLAIN)
- Vice-Président du Syndicat d'Eau du Nord-Ouest Mayennais, en charge des travaux
- Vice-Président du Syndicat Mixte de Renforcement en Eau Potable, en charge des finances

Au cours de ses 17 années à la tête de notre commune, soutenu par ses équipes municipales, il a conduit de nombreuses actions importantes pour MONTAUDIN :

- Rénovation de la station d'épuration
- Création du pôle de services à la personne
- Viabilisation de la Résidence des Camélias et de la Résidence des Pommiers afin d'y construire des logements sociaux par Mayenne-Habitat
- Création du lotissement des Lilas
- Effacement des réseaux et rénovation de l'éclairage public dans le centre bourg
- Aménagement et sécurisation de l'entrée du bourg « Rue d'Ernée »
- Viabilisation d'un terrain pour accueillir la Maison de Santé près de l'EHPAD
- Réhabilitation de la salle des fêtes (il était si fier de cette belle rénovation)
- Tout dernièrement, travaux d'eaux pluviales et d'assainissement

Soucieux de l'intérêt général et du dynamisme de sa commune, Mr ORY était un homme fortement engagé dans la vie locale. Il s'est battu sans faille pour trouver un nouveau médecin.



Inauguration de la maison de santé en 2019



Inauguration de la salle des fêtes fin 2022

En tant que Maire, sa préoccupation principale était de faire de notre commune un lieu de vie accueillant, soucieux du maintien du service public et des commerces. Il s'était beaucoup investi dans les travaux de rénovations urgentes de la boulangerie et de la supérette permettant leur réouverture il y a de cela 1 an. Il était également proche de la vie associative et du milieu agricole dont il était issu.

Mr ORY avait à cœur également la gestion de l'EHPAD « Eugène Marie ». Il était bien plus qu'un Président du CCAS, il était un acteur clé de la vie de notre EHPAD, un homme engagé, toujours à l'écoute et en quête de progrès.

Son travail était marqué par la confiance et la réflexion, toujours avec l'envie d'avancer et de faire mieux.

Il a toujours eu à cœur de faire de notre EHPAD un lieu accueillant et accessible à tous. Il souhaitait que cet établissement soit non seulement un lieu de soins, mais aussi un lieu de vie, où chacun se sente chez soi.



40 ans de l'EHPAD en 2014



Tenue d'un conseil municipal en 2012 avec à ses côtés : Gilbert MOREAU, 1<sup>er</sup> adjoint

Mr ORY était très apprécié de ses collègues du Conseil Municipal. Il avait une grande capacité à diriger une équipe, il veillait toujours à ce que chaque élu puisse s'exprimer en distribuant la parole. Il avait une connaissance pointue des dossiers.

D'une grande simplicité, il était également très apprécié de son personnel en étant toujours à son écoute. Il accordait une grande confiance à ses agents.



Avec Mr ROISIL, son prédécesseur, lors de la foire cantonale à Montaudin en 2010

Il avait le sens du contact humain, toujours à l'écoute de la population montaudinoise.



Ses engagements lui valurent la médaille d'honneur régionale départementale et communale en 2017.

Le départ de Mr ORY laisse un grand vide, tant au sein de la population, qu'au sein du conseil municipal et du personnel communal.

Son souvenir restera à jamais gravé dans nos mémoires.

**A F N**



**11 NOVEMBRE**

**COMMEMORATION  
DE L'ARMISTICE**

Elus, anciens combattants, enfants, parents d'élèves et habitants ont rendu hommage aux Montaudinois « Morts pour la France » lors de la commémoration du 11 novembre.

Après le discours de Madame le Maire, une minute de silence a été demandée par Mr Victor FIAULT, Président des AFN, en hommage à Mr ORY Bernard, Maire, décédé le 11 juillet dernier et aux anciens combattants morts pour la France.

Puis les élèves de l'école publique ont donné lecture de plusieurs poèmes (un poème écrit par un habitant de Montaudin, un poème de Paul Eluard « Liberté » et une lettre écrite par un soldat parti à la guerre de 1914 à 1919).



A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur, offert par la Municipalité, était servi à la salle des fêtes.

## CHANTIERS ARGENT DE POCHE

Des actions « CHANTIER ARGENT DE POCHE » mis en place par la Maison des Initiatives Jeunesse (MIJ) se sont déroulées sur la commune au printemps et à l'été 2025



Nettoyage des massifs

\*\*\*

Rangement - nettoyage – préparation du matériel à l'école publique

Restauration de la plaque située sur le mur de l'école publique



# Clin d'oeil de la Résidence Eugène Marie

## Rétrospective du projet "Les Eclareurs du Tour"

Suite à l'appel à projet national "les éclareurs du Tour" (proposé par Resantez-vous, l'AG2R la Mondiale et l'AGIRC-ARCO), l'EHPAD de Montaudin et 3 autres EHPAD mayennais se sont lancés dans un Tour de France solidaire et collectif.

Objectifs : encourager la pratique sportive et parcourir les 3320 km du Tour de France en vélos d'appartement du 5 juin au 4 juillet 2025. Objectifs largement dépassés puisqu'au total + de 22 000 km ont été parcourus et notamment 8 350 km rien que pour l'EHPAD de Montaudin. L'association « les Soudeurs ont du cœur » recevra un chèque de 2 000 euros.

Tous les jours et pendant les 12h vélo, les résidents, le personnel et les familles ont pédalé sur des vélos d'appartement. Ce défi n'aurait pas pu être réalisé sans l'engouement suscité par ce projet auprès des associations, EHPAD, écoles, centres de loisirs ...



Nous disons un grand MERCI à toutes les personnes qui se sont mobilisées :

- Les résidents et leurs familles
- Le personnel et leurs proches
- Les enfants des écoles de Montaudin
- Les enfants des centres de loisirs de Montaudin et Larchamp
- Les jeunes de l'IME
- Les enfants de la MAM de St Ellier
- Les résidents des EHPAD de Fougerolles, St-Denis, Ernée, la MARPA de Châtillon
- Les habitants de Montaudin et des alentours
- Les élus et la municipalité

- Les associations montaudinoises et larchampoises : le club LMFC, le club des aînés, les pompiers, l'asso de VTT, l'asso de hand, l'asso de pêche, l'asso des jeunes, la Team montaudinoise, le Bocage Cycliste Mayennais, le RPI de l'école privée, l'asso de tennis de table, la troupe de théâtre, etc...
- Les amis de Daniel

Toutes ces rencontres ont été riches en convivialité, en partage, en intergénération, en sourires, en fous rires, en émotions positives, en ouverture sur l'EHPAD et sur l'extérieur, en articles de presse, en jolis moments.



### **"Des sorties"**

Cet été, des sorties ont été proposées aux résidents : Tour de France, visite robots de traite laitière et des chèvres, spectacle de la Michaudière, restaurant, bowling, jardin des Renaudies et musée du Lait à Laval.



## “Foins de la rue”

Pendant plusieurs semaines, en lien avec l'association des Foins de la Rue de St Denis de Gastines, 5 résidents de Montaudin et 5 résidents de l'EHPAD de St Denis se sont retrouvés pour des ateliers théâtre : improvisations, écriture collective...

Avec Salomé, metteuse en scène lavalloise, un spectacle a été construit et présenté le samedi 5 juillet lors du festival des Foins de la Rue devant un public conquis. Il y a eu de beaux moments de fous rires et de belles émotions partagées.



## “Concours de confitures”

Les résidents ont participé à un concours de confitures organisé par Familles Rurales de St-Denis de Gastines. Le 11 octobre dernier, dans la catégorie « EHPAD », nous avons remporté le 1<sup>er</sup> prix avec la confiture de prunes (catégorie pur fruit) et le 1<sup>er</sup> prix avec la confiture de carottes-orange-épices (catégorie fruits mélangés).

**Vous pourrez les découvrir lors de notre marché de Noël qui se déroulera le dimanche 7 décembre à partir de 14 h 30.**



## “Des petits et des grands autour des animaux”

L'EHPAD de Montaudin a accueilli les assistantes maternelles et les enfants du Réseau Petite Enfance pour une rencontre autour des animaux.



# Ecole publique « AUGUSTE LÉCUYER »

## RPI Montaudin – Larchamp

*L'équipe pédagogique :*

**TPS-PS-MS-GS (28 élèves) :**



ATSEM : Rose-Noëlle MÉRIENNE

AESH : Jocelyne COUPÉ

Service civique : Maële LERAY

Enseignante : Mathilde CHATAIGNER

**CP-CE1 (16 élèves) :**



AESH : Jocelyne COUPÉ

Enseignante : Solène THOMAS

(enseignante remplaçante)

**CE2-CM1-CM2 (24 élèves) :**



AESH : Jocelyne COUPÉ

Enseignante : Céline TUMOINE

*En ce qui concerne les projets de l'année scolaire 2025-2026 :*

✓ Projets sportifs : Mini-tennis, randonnées (en collaboration avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré).

Des séances animées par des animateurs sportifs et des rencontres organisées entre les écoles du secteur.

Également, les séances de piscine à Gorron.

✓ Projets culturels : Projet de secteur en arts visuels (de la PS au CM2) en lien avec le projet artistique départemental « Du fil à la Toile »,

Spectacle vivant (maternelle) « Petites traces » à Saint-Pierre-des-Landes,

Ciné-enfants (de la PS au CM2) proposé par Atmosphère 53 au cinéma de Gorron,

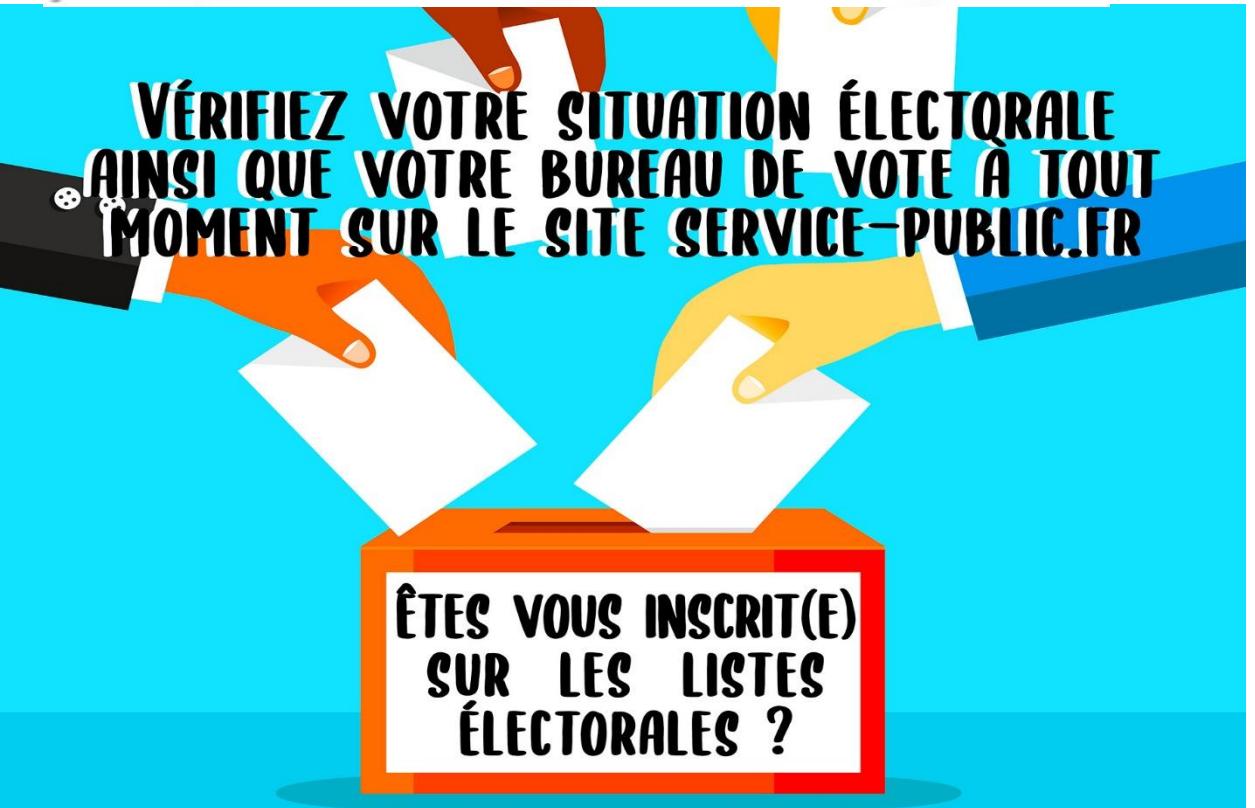
Participation des élèves (du CE1 au CM2) à la Commémoration du 11 novembre,

Education au développement durable « La diminution des déchets » avec intervention d'une animatrice de la Communauté de Communes (du CE2 au CM2),

Accueil d'un conteur des légendes bretonnes (de la PS au CM2)

✓ Sortie scolaire : avec nuitée. Toutes les classes partent en bord de mer. Hébergement centre PEP.

*Joyeux  
NOËL*



**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE  
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT  
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

**INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT**  
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- PAR INTERNET JUSQU'AU 4 FÉVRIER
- EN MAIRIE JUSQU'AU 6 FÉVRIER
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669\*02)

OU FLASHEZ  
CE QR CODE



**ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2026**

# MEDIATHEQUE



Horaires d'ouverture :  
mardi de 15h30 à 17h30  
mercredi de 14h à 18h30  
vendredi de 16h à 18h  
samedi de 10h à 12h30

Fermeture de fin d'année  
du 23 décembre au 6 janvier inclus

## Ces derniers mois dans votre médiathèque, nous avons fait ...

Du rétro gaming (Jeux d'arcades sur 2 consoles anciennes)  
Une exposition sur la cuisine végétale  
Un spectacle de danse « lune rousse » (pour les 25 ans de la Médiathèque)



## Mais aussi,

Des Ateliers Dessin, des Ateliers Laine... et un premier rendez-vous avec la compagnie les « Contes de la Taverne »

### Dates à retenir dès à présent !

20/12 – Atelier projet théâtre	1 à 25/04 – exposition Tanukis
22/12 - Spectacle de Noël	1 à 30/05 - Au fil de l'eau, l'expo-active
20 à 28/02 - Braderie	19 à 28/05 - 10 jours sans écrans
14 à 31/03 – Printemps des Poètes	1 à 30/06 – Expériences scientifiques
18/03 - Spectacle « Ba Di Bou »	

Depuis 2022 une **plaquette de saison** regroupe l'ensemble des animations proposées par le Réseau Lecture. Le livret concernant la période mars à aout 2026 paraîtra en février.

## Et des nouveautés en 2026 :

- La suite du projet théâtre en 4 séances, toujours avec la compagnie les « Contes de la Taverne »
- Prêts, jouez, repartez... avec les jeux empruntés à la ludothèque (1 rdv par mois)

*Toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes*

**02 43 05 32 93**

**Mail : [mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr](mailto:mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr)**

**Portail : <https://lecture.bocage-mayennais.fr>**



# ACCUEIL DE LOISIRS



## HEURES D'OUVERTURE :

Matin 7 h 00 à 8 h 40

Soir 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi et vacances 7 h 30 à 18 h 30

(7 h et 19 h sur demande)

(Possibilité de cantine le midi, prévenir le centre)

## INSCRIPTION POUR LES VACANCES

Le programme détaillé est sur le site de la CCBM, il est envoyé par mail aux parents inscrits au centre.

Il est impératif de réserver pour les vacances ainsi que pour le mercredi.

Votre inscription doit se faire via le portail famille. Si vous n'êtes pas inscrit, merci de contacter « Croc' Loisirs » afin d'obtenir vos identifiants.

## TARIFS PERISCOLAIRE

2 tarifs sont en place

(Imposable ou non-imposable)

Pour bénéficier de la réduction, veuillez joindre votre avis de non-imposition (recto-verso) au dossier d'inscription (doit figurer la phrase « vous n'êtes pas imposable... »)

Périscolaire (matin ou soir) : 1.70 € ou 1.75 €  
(Supplément de 0.65 € par enfant le soir après 18h30)  
La facture est établie chaque fin de mois et payable au centre de loisirs. Les tickets CESU sont acceptés.

## TARIFS MERCREDI ET VACANCES

Les tarifs sont dorénavant établis suivant votre quotient familial pour les vacances et mercredis. **Vous devez impérativement fournir votre attestation.** Sans cette dernière, vous serez facturé au plus fort.

Les factures sont envoyées par courrier par la CCBM et sont à régler suivant les moyens de paiement indiqués sur la facture.

Pour les paiements avec les tickets MSA, vous devez les faire remplir par le centre de loisirs avant de les envoyer.

Mode de tarification	grille de tarifs 2025 au quotient familial					
	0 à 499	500 à 699	700 à 899	900 à 1049	1050 à 1199	1200 à 1399
Journée (vacances)	5,74 €	6,10 €	6,45 €	6,80 €	7 ,15 €	7,51 €
1/2 journée (vacances)	2,87 €	3,04 €	3,22 €	3,39 €	3,57 €	3,74 €
Journée (mercredi)	4,03 €	4,28 €	4,51 €	4,75 €	5,01 €	5,25 €
1/2 journée (mercredi)	2,03 €	2,14 €	2,26 €	2,39 €	2,50 €	2,62 €
semaine complète	27,26 €	28,94 €	30.63 €	32,29 €	33,98 €	35,65 €
semaine de 4 jours avec un jour férié	21,83 €	23,17 €	24,50 €	25,83 €	27,18 €	28,51 €
Supplément garderie à partir de 18h	0.50 € par 30 minutes					

## Vacances scolaires 2025/2026 :

Du 22 décembre au 24 décembre 2025

Du 16 février au 27 février 2026

Du 06 juillet au 31 juillet 2026 (site Montaudin)

Du 13 avril au 24 avril 2026

du 10 au 31 août 2026 (site Landivy)

ALSH « Croc'Loisirs »  
Directrice : Christelle Le Dauphin  
« 12 rue de La Rabine » - 53220 MONTAUDIN

Téléphone : 02 43 05 65 36  
Mail : [centredeloisirs.montaudin@orange.fr](mailto:centredeloisirs.montaudin@orange.fr)

# Petit zoom sur 1 professionnel de la commune

## (article rédigé par René MÉRIENNE)

Avec des journées bien remplies au salon de coiffure, Sylvie FOUBERT, 52 ans, travaille pour maintenir une bonne image de soi. Elle nous délivre quelques facettes de son activité.

### **Quand avez-vous repris le salon situé « Rue de Normandie » ?**

Très exactement, le 2 décembre 2014. J'ai travaillé avec Francine LEMÉE pendant 3 mois avant de continuer ma carrière professionnelle à MONTAUDIN. Francine m'a laissé une belle clientèle en provenance d'un rayon de 20 km à la ronde.

### **Comment s'est déroulé le démarrage ?**

J'ai été très bien acceptée sur le plan local. Très vite, bon nombre des clients(es) deviennent des amis. On entre dans la confidence entre les murs du salon. Jusqu'en 2020 avant le Covid, la progression de la fréquentation au salon allait crescendo, puis elle devenait plus espacée ensuite, la conjoncture économique expliquant en partie cette situation.

### **Quelles évolutions avez-vous été amenées dans votre façon de travailler ?**

Les coupes ont évolué chez les jeunes hommes (effet stars du football).

Les hommes font de plus en plus attention à eux (c'est impressionnant).

Pour la prise de rendez- vous les jeunes utilisent des moyens modernes de communication au lieu de l'utilisation du téléphone. Il faut également s'adapter aux plages horaires, à la demande des clients.

### **Quelle place avez-vous accordé à l'apprentissage ?**

6 jeunes filles en alternance des CFA de Laval et Fougères ont réussi leur diplôme + nombreuses stagiaires en « découverte ».

### **Et la formation permanente**

Je participe une fois par an à un stage à Laval ou Rennes pour apprendre ou actualiser mes connaissances en techniques de coupe.

### **Coiffure mixte quelle place les hommes occupent -ils ?**

Ils représentent 45 % des entrées au salon, un chiffre en évolution.

### **Quelles satisfactions vous apportent ce métier ?**

Les clients repartent du salon avec le sourire c'est le meilleur merci personnel.

Côté relationnel, on apprend beaucoup d'informations par les échanges de toutes les catégories socio- professionnelles

#### **CONTACT :**

**Sylvie FOUBERT**  
**COIFFURE BRIN D'HAIR**

**34, Rue de Normandie**

**Tél : 02 43 05 31 37**



# RÉNOVATION ET MODERNISATION DE LA CUISINE CENTRALE

La cuisine centrale municipale, mise en service en 2002 présentait des dysfonctionnements :

- Certains équipements de cuisine vétustes et peu ergonomiques
- Le local réserve et les vestiaires à rafraîchir
- Les bas de portes et les bas d'huisserie des portes à remplacer
- Un renforcement de l'armoire électrique nécessaire pour la zone production dans le cadre de l'acquisition de nouveaux matériels
- Un rafraîchissement des peintures extérieures indispensable

Les peintures extérieures ont été réalisées fin août.

La pose du nouveau matériel a été réalisée sur la période des vacances scolaires de la Toussaint.



Cette modernisation de l'équipement permettra l'utilisation de matériels, de méthodes et des cuissons moins énergivores pour une alimentation saine et durable.



La cuisine centrale municipale offre plusieurs services de restauration, s'adressant à des catégories de convives différentes et génère plus de 53 000 repas préparés par an :

- des repas pour l'EHPAD « Eugène Marie »
- des repas pour les écoles de Montaudin, St Berthevin la Tannière et Pontmain et le centre de loisirs de Montaudin
- des repas pour le service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées

Ce projet a été subventionné en grande partie par la Région :

DÉPENSES		RECETTES		
Objet	Montant HT			
Fourniture et pose de matériels	64 511,00 €			
Travaux d'électricité	12 496,41 €	Région « Contrat Pays de la Loire 2026 »	68 401 €	70 %
Travaux de doublage intérieur	11 038,17 €			
Travaux de menuiserie	5 514,82 €			
Travaux de ravalement	4 156,60 €	Autofinancement	29 316 €	30 %
<b>TOTAL</b>	<b>97 717 €</b>		<b>97 717 €</b>	100 %

# VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATION DES JEUNES DE MONTAUDIN

Encore une belle année pour l'association des jeunes de Montaudin !

Le 12 septembre dernier, tous les membres de l'association se sont réunis pour procéder à l'élection d'un nouveau bureau.

Ont été élus :

\*Co-présidents : Maëliss Maulavé et Loris Moraine (reconduits) et leur vice, Enzo Dobaire

\*Secrétaire : Valentin Buchard (reconduit), assisté de sa vice-secrétaire, Elodie Louvigné

\*Trésorier : Fabrice Foucault (reconduit), accompagné de sa vice-trésorière, Charlène Manceau

Ce bureau dynamique est accompagné par 17 membres actifs, toujours aussi investis dans la vie de l'association.

La deuxième édition du tournoi de palets s'est quant à elle tenue le 20 septembre au plan d'eau communal. Les prévisions météorologiques peu optimistes et les fortes précipitations du début journée, n'ont pas découragé les 57 équipes (soit 114 joueurs) ayant pris part à la compétition dans une ambiance conviviale, sous les encouragements d'un public venu nombreux. Ce nombre d'équipes, presque équivalent au record de l'édition précédente satisfait pleinement notre équipe organisatrice ainsi que notre arbitre bénévole : Mr Dimitri Fleuret que nous remercions chaleureusement pour son implication et sa disponibilité.



L'association vous donne désormais rendez-vous le samedi 28 février 2026 à la salle des fêtes pour sa deuxième soirée dansante. Vous sont proposés au choix (sur réservation uniquement) choucroute ou tartiflette à un tarif de 18 € sur place ou à emporter et à un tarif de 13 € pour les enfants. L'achat de carte est déjà possible via nos réseaux sociaux, par email : [assodesjeunesmontaudin@gmail.com](mailto:assodesjeunesmontaudin@gmail.com) ou par téléphone : 07 62 97 43 35.

En cette fin d'année 2025, toute l'association vous souhaite de belles fêtes de fin d'année ainsi que ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

*joyeuses fêtes*

Valentin Buchard,  
Secrétaire



## AAPPMA LA FUTAIE

(Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique)

**L'Association de Pêche regroupe les 5 communes suivantes : Montaudin, Saint Mars sur la Futaie, Saint-Ellier du Maine, Pontmain et Saint Berthevin la Tannière.**

Le bureau compte 10 membres et 150 adhérents.

Notre rôle est de protéger et surveiller les milieux aquatiques, permettant ainsi de mettre en œuvre une gestion piscicole, et ainsi de permettre au mieux les alevinages de truites et de truitelles en fonction des secteurs de rivière.

Dès 2026, il sera possible d'acheter vos cartes de pêche à l'épicerie **Chez Les Voisines** à Montaudin.

En adhérant à l'AAPPMA La Futaie, une part financière revient à l'association, ce qui permet de financer une partie des lâchers de truites en début d'année.

Alors que nous tournons la page de 2025, c'est avec une immense joie que nous vous adressons nos meilleurs vœux pêche pour cette nouvelle année, que 2026 soit synonyme de santé, de bonheur, et bien sûr, de magnifiques moments pêche passés au bord de l'eau !



L'Assemblée Générale de L'AAPPMA de La Futaie aura lieu le :

**Dimanche 8 Février 2026 à 10 H à**

**Saint Berthevin la Tannière**

**NOUVEAU DEPOSITAIRE  
CARTE DE PÊCHE  
CHEZ LES VOISINES  
A MONTAUDIN**



# APE école publique de MONTAUDIN

Un nouveau bureau a été constitué suite à l'assemblée générale de l'APE qui s'est déroulée le vendredi 26 septembre 2025 :

Présidente : Mary COUPÉ

Vice-présidente : Élisa MAHO

Trésorière : Marion LÉON

Vice-trésorière : Pauline FEILLER

Secrétaire : Lucie MOITIÉ

Membres : Myriam LETANNEUR, Antoine VISSAULT, Emmanuelle ROBERT

## Une vente de chocolats gourmande et solidaire



L'Association des Parents d'Élèves de l'école publique de Montaudin a organisé une vente de chocolats à l'approche des fêtes. Grâce à la participation de nombreuses familles et habitants du village, cette action a rencontré un très beau succès !

Un grand **merci** à toutes celles et ceux qui ont passé commande et soutenu l'école à travers cette opération gourmande.

Les bénéfices permettront de financer des **activités et sorties scolaires** pour les enfants, afin de leur offrir de beaux moments de découverte et de partage.

Encore merci pour votre générosité et votre fidélité ! 

## Un beau moment de convivialité autour du loto de l'école

L'Association des Parents d'Élèves de l'école publique de Montaudin a organisé son loto, et ce fut une très belle réussite.

La salle était pleine, les sourires nombreux et l'ambiance au rendez-vous. Petits et grands ont passé une excellente journée, le dimanche 23 novembre, dans la bonne humeur. Un grand **merci** à tous ceux qui ont participé, aux **bénévoles** pour leur aide précieuse, et aux **commerçants et partenaires** pour leurs dons généreux. Grâce à vous tous, cette journée permettra de financer des projets et activités pour les enfants de l'école.



## Pas de spectacle de Noël cette année, mais de beaux projets à venir !

L'Association des Parents d'Élèves de l'école publique de Montaudin a fait le choix de **ne pas organiser de spectacle de Noël** cette année.

Cette décision n'a pas été facile à prendre, mais elle s'explique par la volonté de l'association de **préserver ses finances** afin de pouvoir participer pour le beau **voyage des enfants** en fin d'année scolaire.

Nous continuons bien sûr nos actions pour soutenir les projets de l'école : une **vente de saucissons** est prévue dans les mois à venir, ainsi que la **traditionnelle kermesse** avec sa **tombola** toujours très attendue !

Merci à tous les parents, bénévoles et habitants qui nous accompagnent et soutiennent nos initiatives tout au long de l'année. Grâce à vous, les enfants pourront vivre de **belles expériences et de jolis souvenirs** ! 





Groupe à la rando Babybel



Remise des tenues

## TEAM CYCLISTE MONTAUDINOIS

Le team cycliste Montaudinois compte 46 adhérents avec 2 groupes de niveau différent, de 17 à 71 ans.

Un premier groupe, à allure de 25 km/h, composé de femmes et d'hommes progresse bien et a participé à plusieurs randonnées comme la cancalaise, les 24 h du Mans, les vallons Mayennais, octobre rose et pour les 2 groupes, la cyclo Babybel (80/110/150 km) ou encore les virades de l'espoir. Le dauphin a également participé au projet de l'école privée « savoir rouler à vélo ». Ce groupe qui vie bien, se donne des défis de plus en plus hauts et roule au moins 2 fois par semaine.

Le second groupe avec une allure plus soutenue, sillonnent les routes mayennaises plusieurs fois par semaine et montre également le maillot bleu du team sur certaines manifestations comme l'étape du tour, l'endurathlon de saint Denis de Gastines, ou triathlon pour certains. La principale sortie se fait le dimanche matin et le samedi après-midi l'hiver.

Plusieurs adhérents sont également coursiers tout au long de l'année. Bon nombre de personnes ont levé les bras en 2025 dont le titre de champion de la Mayenne pour le président J Boismartel en catégorie Access 4 et également une participation de L Foureau au tour de Guadeloupe avec les élites, entre autres. Ce qui montre le bon niveau de ce groupe.

Cette année, l'association a renouvelé ses tenues avec de nouveaux sponsors locaux ou limitrophes. Nous tenons à remercier les entreprises : PASSIVA (constructeur maisons), les transports TAROT, MFPAC (Maxime Fouré - pompes à chaleur), Menuiserie Jérémie CHATAIGNER, peinture FRETIGNE, charpente-couverture Mickaël LOUAISIL, AGOR et BOUTICYCLE.

Vous êtes cycliste et vous souhaitez rouler avec un groupe dans une belle ambiance ? venez nous rejoindre.

*Le Team vous souhaite  
une belle année 2026 !*



Champion de la Mayenne



## ASCL LANDIVY - Section foot jeunes

Le club regroupe toutes les joueuses et joueurs âgés de 5 à 17 ans des communes de Fougerolles-du-Plessis, Landivy, Pontmain, La Dorée, Montaudin, St-Mars-sur-la-Futaie, St-Berthevin-la-Tannière, Larchamp, St-Ellier-du-Maine mais aussi des communes limitrophes de notre département pour la pratique du football.

La saison 2024-2025 a notamment été marquée par notre tournoi du 1<sup>er</sup> mai pour les catégories U11 et U13 pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive. Il s'est déroulé cette année à Fougerolles-du-Plessis sous un beau soleil. Nous remercions les artisans, les commerçants et les entreprises du bassin de vie qui ont sponsorisé ce tournoi ainsi que tous nos bénévoles pour son bon déroulement. Le bilan sportif de ce tournoi fut également positif pour l'ASCL : Nos U11 remportent le tournoi et nos U13 terminent 2<sup>ème</sup> (photo ci-dessous).



Crédits photo : Benoit Baudin

Au début de la saison 2024-2025, Théo CHEMIN, formé au club, a choisi de devenir jeune arbitre. Après avoir arbitré des matchs de compétitions jeunes et participé au Festival U13 à Sablé-sur-Sarthe ainsi qu'au tournoi mondial pupilles à Plomelin, il a réussi les examens de la Ligue de Football des Pays de la Loire. Désormais, il officie au niveau régional. Félicitations pour son engagement et sa réussite !

La saison 2025-2026 a débuté en septembre. Début novembre, le club regroupait 91 licenciés. Le mercredi après-midi, un car assure le ramassage des joueurs pour l'entraînement sur 2 sites : Fougerolles pour les U7, U9 et U11 avec Benoît BAUDIN, Alain RONCERAY, Michel PELÉ et Rémi LOCHIN et Landivy pour les U13 et U15 avec Théo CHEMIN et François GOBÉ. Des entraînements supplémentaires pour les U13 et U15 ont eu lieu le lundi soir encadrés par Sébastien POTEVIN.

Le samedi, les jeunes U7 et U9 participent à des plateaux (mini-matchs et jeux), encadrés par Michel PELÉ, Daniel MARQUES, Théo BRASSET et Adonis TOURNERIE. Les 2 équipes U11 sont managées par Antoine RENAULT, Emmanuel MOREAU, Rémi LOCHIN et Bruno HAMON. L'équipe U13 est dirigée par Hugo ROISIL, Valentin CROISSANT et Valentin CROISSANT et Valentin CROISSANT. L'équipe U15 est pilotée par Sébastien POTEVIN et Laurent ROISIL.

Nous remercions les communes, les collectivités, les bénévoles, les parents, les dirigeants et les clubs séniors pour leur soutien et leurs ressources, permettant aux jeunes de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année  
et une bonne année 2026.

**Bureau de l'ASCL Foot :** Président : Laurent ROISIL ; Vice-président : Thierry JOSSOMME  
Secrétaire : Eglantine GESLIN ; Trésorier : Emmanuel MOREAU

**Contacts club :** Eglantine GESLIN : 06 13 55 06 67 - [eglantine.geslin@gmail.com](mailto:eglantine.geslin@gmail.com) / Laurent ROISIL : 06 12 09 98 10

**Site internet :** <http://www.asclffoot.fr>



# LM FOOTBALL CLUB

Après une saison 2024/2025 assez compliquée en termes de résultats, maintient dans les dernières journées. La saison 2025/2026 est partie sur de meilleures bases, même si la route est encore longue. La priorité étant le championnat, l'équipe était inscrite en coupe de France, élimination au 1er tour contre une équipe de 1ère division. En coupe des Pays de Loire après 2 tours victorieux, une élimination contre une régionale 3 du Maine et Loire était inévitable. En coupe de district l'aventure s'est terminée contre une 1ère division. Pour la 2ème partie de saison l'objectif est le maintien en 2ème division, ce qui paraît possible au vu des nouvelles recrues qui sont venues renforcer l'effectif.

PS : pour info les U 15 ont été retenus comme ramasseurs de balles lors du match Laval Troyes le 21 novembre dernier.



Pour le bureau  
Laurent ROISIL

## RENCONTRE DE QUARTIER



# École Sacré-Cœur – Montaudin

## École Sainte Marguerite – Saint Berthevin la Tannière

### Répartition pédagogique

A Montaudin, les élèves de maternelle et CP ont 2 enseignantes : Sylvie Leray (mardi, jeudi et vendredi), Angélique Marchesse (lundi) et une aide maternelle, Flavie Delacour.

A Saint Berthevin la Tannière, les CE et CM ont également 2 enseignantes : Marie-Claudine Champagne (lundi, mardi et jeudi) et Angélique Marchesse (vendredi).

Marie-Claudine Champagne, directrice du RPI est déchargée de classe certains mardis ; ces jours-là, elle est remplacée par Angélique Marchesse. Vous pouvez la joindre tout au long de l'année, pour tous renseignements concernant le RPI au 07/71/82/10/38.

Séverine Lagrée, enseignante spécialisée est présente le jeudi après-midi à Saint Berthevin la Tannière et le vendredi matin à Montaudin.

### Projets pour 2025-2026

Piscine au 1er trimestre pour tous les élèves de la PS au CM2.



Bibliothèque : Nadia apporte des livres à Saint Berthevin et accueille les élèves de maternelle et CP à la médiathèque de Montaudin.

1 séance au cinéma de Gorron pour chaque classe.

Cross du collège Saint Joseph pour les CM, lundi 13 octobre.



Mercredi 5 novembre, certains CM ont participé au cross départemental à Ernée.



Au retour des vacances de la Toussaint, les élèves de Saint Berthevin ont eu la surprise de trouver des nouveaux buts de foot.



Intervention en musique de Cédric Bousquet à Montaudin.

Les CE et CM bénéficient d'un « parcours musique et arts visuels » avec Justine Lebourlier-Delattre pour l'art, Ophélie Chéguillaume pour la musique et Bérénice Nouvel pour les arts plastiques. Toutes ces activités seront suivies d'une exposition des travaux des élèves (plastiques et sonores) de mars à mai au Centre d'art contemporain de Pontmain.



Tous les enfants iront au Centre d'Art de Pontmain.

Les enfants de CE-CM feront des activités avec les personnes de l'association du temps libre de St Berthevin la Tannière.

Les enfants de maternelle-CP continueront des rencontres avec les personnes de l'EHPAD de Montaudin.

Tous les élèves bénéficieront de séances de basket.

Tous les élèves de PS à CM2 participeront à une journée sportive avec les élèves des écoles catholiques du secteur d'Ernée.

Le vendredi 22 mai, les élèves de CP feront leur journée d'intégration à Saint Berthevin afin de découvrir leur future école.

Les élèves partiront en classe découverte. Les PS à CP iront à Gouville sur Mer les 4 et 5 juin 2026. Les CE et CM partiront à la Bourboule avec les élèves de Carelles du 8 au 12 juin 2026.

Le 19 décembre et le 3 juillet, tous les élèves se retrouveront sur le site de Saint Berthevin.

**L'équipe éducative et les enfants  
vous souhaitent une belle année 2026 !**



**APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre)  
OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)  
RPI Montaudin et Saint Berthevin la Tannière**

Ces 2 associations œuvrent activement tout au long de l'année scolaire pour le bien de tous au niveau du RPI. Elles mettent en place différentes actions afin de récolter des fonds pour financer des activités pour les élèves (achats de matériel et de jeux, participation aux classes de découverte qui auront lieu en juin 2026, ...).

**Rappel de quelques actions vécues de janvier à juin 2025 :**

Au retour des vacances de Noël, les enfants de chaque classe ont eu la joie de découvrir des livres, des jeux et 1 panier de basket pour le site de Saint Berthevin.

Vente de galettes Saint Michel, loto, rallye pédestre à Montaudin, soirée croque-monsieur pour terminer l'année scolaire de manière conviviale.

A la fin de l'année scolaire, les CM2 ont reçu un bon d'achat.



**Actions année 2025-2026**

Ces associations dynamiques sont reparties pour une nouvelle année scolaire, avec toujours autant de projets :

Vendredi 12 septembre : verre de l'amitié à Saint Berthevin, ceci afin de démarrer la nouvelle année de façon agréable et de créer des liens entre toutes les familles.



Jeudi 25 septembre : Assemblées Générales de l'APEL et de l'OGEC et vote des bureaux et des membres.

Voici les résultats des votes :

**APEL**

Présidente : Estelle Udry

Vice-présidente : Marina Forveille

Trésorière : Emeline Liger

Vice-trésorier : Olivier Moreau

Secrétaire : Pauline Coutard

Membres: Lise Bazin (membre de droit), Mylène Dodard, Christopher Doudard, Audrey Gendron, Gabriel Gratien, Géraldine Guillet, Belinda Lombardelli, Estelle Philippot.

Lors des AG, l'APEL et l'OGEC ont remercié Sandra Pautrel qui a œuvré pour l'école pendant plusieurs années. Elle a quitté ces associations suite au départ de sa fille pour le collège.

Dimanche 28 septembre : participation aux virades de l'espoir avec vente de jeux, jouets et livres au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

Samedi 15 novembre : Soirée dansante avec repas à la salle des fêtes de Montaudin.



**A noter dans vos agendas :**

Vendredi 6 mars 2026 : LOTO à la salle des fêtes de Montaudin.

Samedi 25 avril 2026 : RALLYE PÉDESTRE à Saint Berthevin la Tannière.

Samedi 27 juin 2026 : FETE de L'ÉTÉ (petit spectacle des enfants, repas, concours de palets, différents jeux pour les petits et les grands, tombola) sur le terrain de football de Montaudin.

L'APEL et l'OGEC remercient chacun d'entre vous pour votre fidélité dans la participation aux diverses activités qu'elles proposent.

**Tous les parents du RPI vous souhaitent une belle année 2026 !**





**« Voyez-vous ce que je vois » de Ray Cooney et  
John Chapman  
Saison 2025**

La compagnie a eu la chance d'avoir une nouvelle sélection au festival national de théâtre amateur "Les Poquelinades", la saison dernière. Depuis le vendredi 5 septembre, Les Saltimbanques ont commencé leurs répétitions pour la pièce à venir. 8 acteurs s'entraînent tous les vendredis et un dimanche par mois, pour vous apporter larmes et rires en février 2026.

Cette année, nous allons vous présenter la pièce :

**« Merci Monsieur Belone »  
adaptation des Saltimbanques de Montaudin**

La première partie sera assurée par l'atelier théâtre : "Arlequin et Cie" qui vous présentera : **« Le Dernier Cowboy ».**

Vous pourrez entrer dans cette ambiance comique à la Salle de La Rabine de Montaudin dès :

**Le samedi 7 février 2026 à 20h30  
Le dimanche 8 février 2026 à 14h15  
Le vendredi 13 février 2026 à 20h45  
Le samedi 14 février 2026 à 20h30**

Les réservations des places seront possibles dès la mi-janvier. Alors, à vos agendas.





**« Premier Contact »**  
**adaptation de Tanguy Le Dauphin**  
**Saison 2025**

L'atelier théâtre de Arlequin & Cie a commencé ses répétitions depuis le samedi 04 octobre. 10 jeunes sont venus faire un essai durant le mois d'octobre, chaque samedi. Depuis le 8 novembre, nous avons constitué le groupe d'acteurs qui présentera une partie en ouverture des adultes. Ils présenteront en juin, le spectacle complet d'1H-1H30. La pièce sera :

**« Le Dernier Cowboy »**  
**création de Tanguy Le Dauphin**

Le principe de l'atelier théâtre est de permettre aux jeunes de 8 à 16 ans, de pouvoir apprendre, à s'exprimer, parler avec son corps, gérer son stress, prendre la parole en public, etc... Au travers d'exercices, tous les samedis après-midi de 13h30 à 15h30 à la Salle de la Rabine. Ceci se clôture par un spectacle qui permet de mettre en pratique ce qu'ils ont appris durant la saison.

Vous pourrez les applaudir à la Salle de La Rabine de Montaudin, en première partie des Saltimbanques :

**Le samedi 7 février 2026 à 20h30**  
**Le dimanche 8 février 2026 à 14h15**  
**Le vendredi 13 février 2026 à 20h45**  
**Le samedi 14 février 2026 à 20h30**

Vous pouvez noter sur vos agendas, la date de représentation du spectacle complet :

**Le vendredi 26 juin 2026 à 20h30 à la Salle de la Rabine**

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



# CLUB DE L'ESPOIR



Le club de l'Espoir invite tous ses adhérents et futurs adhérents à son assemblée générale qui aura lieu le jeudi 22 janvier 2026 à 11 h à la salle des fêtes de Montaudin. A cette occasion, les cartes d'adhérents seront remises aux prix de 16 €.

Un repas (pot au feu) sera servi au prix également de 16 €.

Bien vouloir s'inscrire avant le 9 janvier 2026.

## DATES DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

### Concours de belote

Dates	Clubs	Lieux
Vendredi 13 février 2026	MONTAUDIN	MONTAUDIN
Lundi 16 février 2026	SAINT DENIS DE GASTINES	SAINT DENIS DE GASTINES
Vendredi 27 février 2026	JUVIGNÉ	JUVIGNÉ
Mardi 10 mars 2026	LA DORÉE	LA DORÉE
Mardi 17 mars 2026	SAINT MARS SUR LA FUTAIE	SAINT MARS SUR LA FUTAIE
Vendredi 20 mars 2026	FLEURIGNÉ (club)	FLEURIGNÉ
Mardi 24 mars 2026	FOUGEROLLES DU PLESSIS	FOUGEROLLES DU PLESSIS
Mardi 7 avril 2026	FLEURIGNÉ (AFN)	FLEURIGNÉ
Vendredi 24 avril 2026	LUITRÉ	LUITRÉ
Mercredi 29 avril 2026	LE LOROUX	LE LOROUX
Mercredi 6 mai 2026	LA SELLE EN LUITRÉ	LA SELLE EN LUITRÉ
Mardi 2 juin 2026	LA CHAPELLE JANSON	LA CHAPELLE JANSON
Mardi 4 juillet 2026	DESERTINES	DESERTINES
Mercredi 23 septembre 2026	LE LOROUX	LE LOROUX
Mardi 6 octobre 2026	LA CHAPELLE JANSON	LA CHAPELLE JANSON
Vendredi 23 octobre 2026	FLEURIGNÉ	FLEURIGNÉ
Vendredi 6 novembre 2026	LA SELLE EN LUITRÉ	LA SELLE EN LUITRÉ

### A MONTAUDIN :

⇒ Jeudi 5 mars 2026 : Après-midi beignets

⇒ Vendredi 1<sup>er</sup> mai 2026 : Bal

⇒ Mercredi 13 mai 2026 : Repas de printemps

⇒ Jeudi 30 juillet 2026 : pique-nique au plan d'eau

⇒ Mercredi 9 septembre 2026 : Repas cantonal à MONTAUDIN

⇒ Vendredi 19 juin 2026 : Voyage- Journée à DINAN



Inscription avant le 20 janvier 2026 auprès de Michel et Annick.

Tarif : 95 € pour les adhérents

En attendant de vous rencontrer, les membres du club de l'espoir vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026

Les Co-Présidents,  
Michel GALODÉ et Annick LABBÉ

L'ADMR de Montaudin intervient sur les communes de :

Montaudin

Levaré

Saint-Ellier-du-Maine

Pontmain

Carelles

St Berthevin-la-Tannière

Saint-Mars-sur-la-Futaie

Larchamp

L'ADMR constitue un réseau associatif local de proximité qui permet aux personnes de bien vieillir chez elles avec des services adaptés, grâce à la conjugaison de 17 salariées, 1 secrétaire administrative et 12 bénévoles.

**Si vous avez du temps libre, besoin de vous sentir utile, REJOIGNEZ-NOUS !**

## Les valeurs de l'ADMR

**PROXIMITE  
UNIVERSALITE  
RECIPROCITE**

**SOLIDARITE  
RESPECT DE LA  
PERSONNE**

Des aides financières sont possibles pour les interventions à domicile :

- 50% de crédit d'impôt
- Conseil Départemental de la Mayenne ou caisses de retraite pour les personnes âgées
- PAJE pour la garde d'enfants
- CAF ou MSA dans le cadre d'une grossesse

Nous pouvons vous accompagner pour vos démarches administratives.

L'ADMR de Montaudin (**02 43 05 73 12**) vous accueille au **12 rue de la Rabine à Montaudin** :

Lundi : 13h15-16h45

Mercredi : 13h15-16h45

Vendredi : 13h15-16h45

L'association intervient auprès de 183 bénéficiaires en 2024.

Il a été effectué 14 810 heures pour le secteur.

L'association ADMR de Montaudin vous présente le service de téléassistance ADMR : Filien. Conçu pour favoriser le maintien à domicile des seniors et personnes en situation de handicap, il permet d'être **sécurisé chez soi 24h/7j**. Très facile à utiliser, il suffit d'appuyer sur le bouton d'appel de l'émetteur pour entrer en contact avec un opérateur du centre d'écoute Filien. Il apporte l'aide nécessaire en faisant intervenir les secours adaptés. Filien Connect **s'installe dans tous les cas de figure** : avec ou sans Box Internet, avec ou sans ligne téléphonique fixe, etc. D'ailleurs, la téléassistance Filien est **mise en service à votre domicile directement par l'installateur de l'ADMR de l'association ADMR de Montaudin**.

**Personnalisez le service en fonction de vos besoins**

Plusieurs adaptations sont disponibles :

- 
- Le **détecteur de chute** qui déclenche automatiquement une alarme en cas de chute lourde suivie d'une perte de connaissance.
  - L'**émetteur supplémentaire** pour le cohabitant.
  - Etc.

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir toutes les possibilités de personnalisation !

Tarifs et renseignements auprès des responsables installateurs ADMR de Montaudin

**Mr CLOSSAIS Alain au 06 76 26 48 43 et Mr DESCHAMPS Jean-Marie au 06 32 10 39 13**

Gisèle BOIVENT et Alain CLOSSAIS, Co-Présidents ADMR DE MONTAUDIN

# Virades de l'Espoir 2025

Le samedi 27 et dimanche 28 septembre avait lieu une nouvelle édition des virades de l'espoir marquée par deux anniversaires nationaux : les 40<sup>ème</sup> Virades et les 60 ans de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

Cette année nous étions sur la commune de Saint Berthevin la Tannière pour vivre un week-end placé sous le signe de la générosité, afin de récolter des fonds pour la lutte contre la Mucoviscidose (maladie génétique qui malgré 60 ans de progrès et d'engagement reste à l'heure actuelle toujours incurable).

Plusieurs activités étaient au programme : randonnées pédestres (samedi et dimanche) avec une visite de la chèvrerie, randonnée cyclo, country, harmonie, course parent-enfant, chamboule tout, tir au but, ...



Ce fut ensuite au tour des élus de prendre la parole pour le passage de relai entre Mr le Maire de Saint Berthevin la Tannière et Mr le Maire de Fougerolles du Plessis, qui accueillera la prochaine édition des virades les 26 et 27 septembre 2026.



Puis Gérard Hercent a pris la parole, il a annoncé qu'après plusieurs années en temps qu'organisateur de la virade, il laisse sa place à Audrey Barbedette qui sera donc la nouvelle organisatrice de la virade à partir de l'année prochaine.

Nous tenions au nom de l'association à tous vous remercier chaleureusement pour votre mobilisation et votre générosité année après année. Chaque geste compte pour changer la vie de milliers de patients.

Nous tenions à remercier la commune de Saint Berthevin la Tannière et ses associations qui se sont mobilisées avec nous pour faire de ce week-end une belle fête, sans eux cela n'aurait pas été possible.

Nous vous attendons donc l'année prochaine à Fougerolles du Plessis.

**Encore une fois MERCI à tous !**

**Prenez bien soin de vous et de ceux qui vous entourent !**

N'oubliez pas : dans chaque commune il y a toujours un point de collecte où vous pouvez déposer vos vieux journaux. A MONTAUDIN, vous pouvez les déposer à la mairie.

Pour plus de renseignements :

Mme BARBEDETTE Audrey : 07.71.80.85.63

ou [audreybarbedette1@gmail.com](mailto:audreybarbedette1@gmail.com)

Mr BARBEDETTE Philippe : 06.32.19.37.05

Mr HERCEND Gérard : 06.04.09.92.68

Page Facebook de l'association :

Vaincre la muco



## Le don d'organes et de tissus :

### "En parler"



En France, la loi fait de chacun de nous un donneur présumé d'organes et de tissus sauf d'avoir exprimé son opposition du vivant.

La seule façon de faire respecter sa volonté est donc d'en parler régulièrement à ses proches, car pour Sauver des Vies, il faut l'avoir dit.

Grâce à la générosité des donneurs et de l'engagement fort des équipes médicales, 6 034 greffes d'organes ont été réalisées en 2024 mais plus de 22 000 patients étaient toujours en attente de greffe.

France Adot 53  
Maison des Associations  
17 rue de Rastatt  
53000 LAVAL  
Tél/Répondeur : 02.43.90.68.10  
Mail : [franceadot53@orange.fr](mailto:franceadot53@orange.fr)

-  <https://www.facebook.com/FranceADOT53>
-  <https://www.instagram.com/franceadot53>
-  <https://twitter.com/53Adot>



# ENVIRONNEMENT

## Nouvelle tarification de la redevance des ordures ménagères en 2027

### Contexte du projet

Actuellement, les enjeux nationaux et locaux de gestion des déchets sont la maîtrise des coûts et des quantités collectées. En effet, les coûts de traitement des ordures ménagères et des déchets enfouis ainsi que la TGAP (Taxe Globale sur les Activités Polluantes) ne cessent d'augmenter.

Dans ce contexte, les élus du conseil communautaire ont décidé de **mettre en place une nouvelle facturation au 1<sup>er</sup> janvier 2027**. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la mise en place du contrôle d'accès en déchèterie en 2023. Ainsi, cela va permettre :

- **D'identifier la provenance des usagers pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité.** Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais.
- **D'appliquer un système de facturation modulé en fonction des besoins et de l'utilisation du service.**

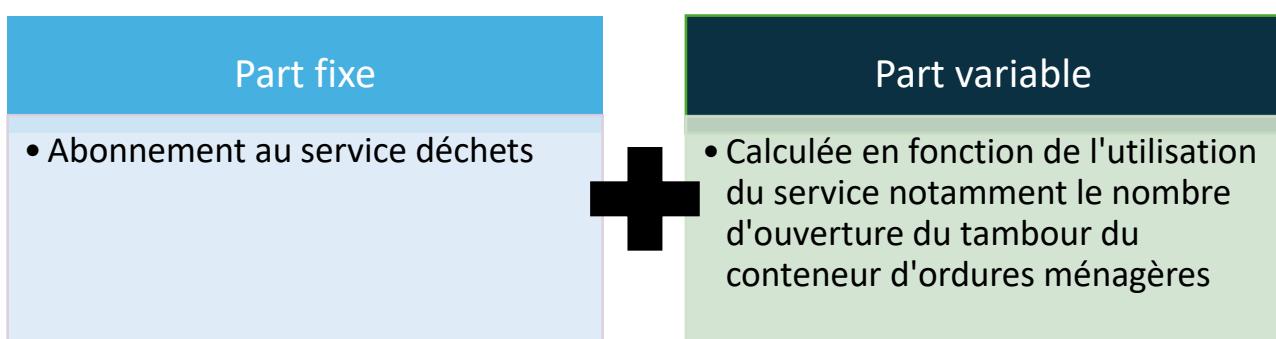
Ce changement s'appliquera à tous les usagers : **les ménages et les professionnels bénéficiant du service de collecte** (entreprises, établissements publics, etc.).

### Quel est le principe ?

Cette tarification sera basée sur la réalité des dépôts d'ordures ménagères de chaque foyer et chaque professionnel, c'est-à-dire sur le nombre d'ouverture de conteneurs sur une année. Ce système permettra aux usagers engagés dans la réduction de leurs déchets de bénéficier d'une redevance plus juste.

### Comment sera-t-elle calculée ?

Le mode de calcul se décomposera de la manière suivante :



### Comment ?

**Concrètement, dès le mois de janvier 2026**, l'ensemble des conteneurs d'ordures ménagères seront fermés et accessibles uniquement avec la carte d'accès, la même que celle actuellement utilisée pour entrer en déchèterie.

Pour des raisons pratiques, un badge numérique utilisable via un téléphone type « Smartphone » sera disponible en 2026 (1 par foyer).

Si vous ne possédez pas cette carte, la demande est à faire grâce au formulaire du site internet [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr), rubrique « Obtenir la carte déchet » (renseignement au 02.43.08.77.60).





**Tout dépôt au pied des conteneurs est interdit sous peine d'amende.**



**Pensez à utiliser des sacs d'ordures ménagères de 50 L max.**

## Quelles sont les étapes ?

L'année 2026 sera donc une année test et permettra aux usagers de s'adapter à ce nouveau fonctionnement, mais aussi de comptabiliser le nombre de dépôts et d'analyser les pratiques pour construire la future tarification. Les usagers continueront d'être facturés sur la base de la redevance actuelle, le mode de facturation restera donc inchangé.

En 2027, la redevance actuelle sera supprimée et la nouvelle facturation sera mise en place.

## Des gestes pour réduire ses déchets



### **Composter ses déchets de cuisine et de jardin**

Distribution gratuite d'un composteur et son bio-seau lors d'une réunion d'information d'1h obligatoire.

Nouveauté : l'option grille anti-rongeur !

Renseignement et inscription en ligne ou au 02.43.08.12.71

**-90 kg**  
**/hab./an**



### **Appliquer les consignes de tri**

Un moyen mnémotechnique simple : tous les emballages et papiers se trient !

Des outils sont à votre disposition en mairie pour vous aider : sacs de tri, mémo-tri et réglettes de tri.

**-71 kg**  
**/hab./an**



### **Opter pour des produits réutilisables**

Limiter l'emploi des produits à usage unique permet de diminuer la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer. Par exemple : utiliser des charlottes de plat à la place des films plastiques ou des serviettes en tissu à la place de l'essuie-tout.

**-25 kg**  
**/hab./an**



## **POLLENIZ : AGIR ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ LOCALE**

**POLLENIZ**, association régionale en Pays de la Loire engagée dans la protection du vivant, a récemment redéfini son projet associatif afin de mieux répondre aux défis environnementaux qui touchent nos territoires.

Forte de son expertise dans la santé du végétal et la préservation des milieux naturels, l'association structure désormais son action autour de deux pôles complémentaires : le Pôle Santé du Végétal, et le Pôle Biodiversité et Territoires.

Leur objectif est clair : protéger le végétal, accompagner les collectivités et mobiliser les citoyens pour des territoires plus durables.

Le Pôle Santé du Végétal poursuit les missions historiques de **POLLENIZ** : inspections sanitaires, épidémirosurveillance, accompagnement technique des professionnels, et actions menées en lien avec l'Agence Régionale de Santé. À travers ces interventions, l'association contribue à anticiper les risques et à préserver la qualité des productions agricoles et horticoles, tout en veillant à limiter les impacts sur la santé humaine et l'environnement.

Le Pôle Biodiversité et Territoires place, lui, les habitants et les communes au cœur de la transition écologique. **POLLENIZ** accompagne les collectivités dans la mise en place de plans d'action adaptés (surveillance, prévention et gestion des espèces), et encourage la co-construction d'initiatives locales impliquant élus, salariés et bénévoles. Cette

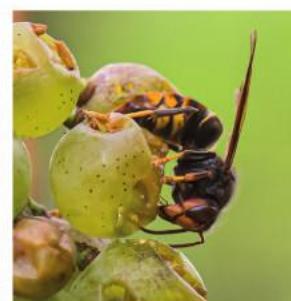
dynamique territoriale vise à restaurer la biodiversité, protéger les milieux naturels, valoriser les espaces publics et améliorer durablement le cadre de vie.

Pour renforcer ce travail partenarial, Polleniz développe aujourd'hui un réseau régional de Sentinelles de l'Environnement. Ces bénévoles, habitants investis et proches de leur territoire, participent à la surveillance de la biodiversité, au repérage des espèces exotiques envahissantes, ainsi qu'à des chantiers nature organisés avec les communes.

Leur rôle, essentiel, s'inscrit dans l'approche « One Health », qui rappelle les liens étroits entre santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes.

Adhérer à **POLLENIZ** pour devenir Sentinelle de l'Environnement, c'est rejoindre une communauté active, bénéficier d'un accompagnement, de formations et d'animations de terrain, et agir concrètement pour préserver les milieux naturels à l'échelle locale. C'est aussi une manière simple et conviviale de contribuer à la protection de l'environnement aux côtés de sa collectivité, tout en préservant les intérêts économiques et le progrès social.

Les habitants et les collectivités peuvent renforcer la préservation de la biodiversité et participer à des actions concrètes telles que les arrachages de plantes invasives ou les animations de sensibilisation.



Flashez ce QR Code pour en savoir plus ou pour devenir Sentinelle de l'Environnement.

[www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)



**NEOVIZ**  
GROUP  
ENVIRONNEMENT SANITÉ AGRICULTURE

Membre de  
FREDON France



Organisme à  
Vocation Sanitaire  
depuis 2014



Partenaires Engagés pour  
la Nature par l'Office  
Français de la Biodiversité



Agrement au titre de la protection  
de l'environnement par la  
préfecture des Pays de la Loire

**Ensemble, faisons de notre territoire un espace vivant, résilient et accueillant pour le vivant.**

# INFORMATIONS DU BOCAGE MAYENNAIS



## Espaces de Partage et d'Initiatives



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

### Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique...
- **Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans** qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique et **« les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans**, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical, yoga, snoezelen et bébés signes.
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : cinéma, découverte du patrimoine, expositions au Centre d'Art, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : décos de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres et le Festi d'Al, décos aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose, représentations de la chorale, décos de tables pour les repas des CCAS...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



Création d'abeilles pour la fête de l'abeille à Gorron



Sortie parents-enfants au Mont Saint Michel



La chorale de l'EPI « L'EPI qui chante »

### Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page Facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.  
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage  
2 rue du Bignon – 53120 GORRON

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

[epidubocage@orange.fr](mailto:epidubocage@orange.fr) [@epidubocage](https://www.facebook.com/epidubocage)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

## R.P.E DU BOCAGE

RELAIS PETITE ENFANCE

**Parents-Futurs parents**  
**le RPE vous accueille :**

- Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins.
- Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur.
- Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

**Professionnels de la Petite Enfance,**  
**le RPE vous accompagne :**

- Échange de pratique
- Droits et devoirs du salarié.
- Information sur dans les domaines de la petite-enfance,
- Matinées rencontre-éveil
- Participation à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.


**PERMANENCES**

Professionnels de la petite enfance,  
 parents employeurs, vous avez des  
 questions ?

**Uniquement sur rendez-vous**

téléphonique ou physique  
 au bureau ou dans votre mairie

**CONTACT**

Communauté de Communes  
 du Bocage Mayennais

Lucie BOISGONTIER

1 Grande Rue - 53120, Gorron  
 02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25  
 rpe@bocage-mayennais.fr

bocage-mayennais.fr


**Planning des ateliers de septembre 2025 à juillet 2026 sur le Bocage Mayennais**
**Psychomotricité**

Ateliers animés par Justine Morice, Marion Demaret-Champagne et Marie-Lys De Baglin, psychomotriciennes, de 09h30 à 11h30

Date	Commune	Lieu
Lundi 20 octobre	Gorron	DOJO
Mardi 25 novembre	Ambrières les V.	DOJO
Vendredi 9 janvier	Gorron	Espace Colmont
Jeudi 12 mars	Landivy	DOJO
Mardi 26 avril	Gorron	Espace Colmont
Vendredi 19 juin	Ambrières les V.	DOJO

**Bébés signes - Communication gestuelle**

Ateliers animés par Céline Fréville, naturopathe et formatrice bébés signes, de 09h30 à 10h30

Date	Commune	Lieu
Mardi 16 décembre	Gorron	Espace Colmont
Jeudi 2 juillet	Gorron	Médiathèque

**Eveil musical**

Ateliers animés par Ophélie Chéguilhaine, musicienne à l'école de musique, de 09h30 à 10h30

Date	Commune	Lieu
Veud. 26 septembre	Ambrières les V.	Médiathèque
Vendredi 30 janvier	Landivy	Médiathèque

Pour tous les ateliers, les places sont limitées.

Inscription obligatoire auprès de l'éphémie de l'EPJ du Bocage.

Participation de 0€ à l'année pour l'ensemble des ateliers de l'EPJ.

Le RPE "Relais Petite Enfance" anime et finance une partie des ateliers.

**Bébés zen et massages**

Ateliers animés par Camille Falzon, Les P'tits, comesse, créatrice de bien-être, de 10h à 11h30

Date	Commune	Lieu
Mardi 5 novembre	Gorron	Espace Colmont
Mardi 4 février	Ambrières les V.	Salle cœur de ville
Mardi 12 mai	Landivy	Médiathèque

**Baby Yoga**

Ateliers animés par Elsa Goussenne, professeure de yoga, Petit Explorateur, de 09h30 à 10h30

Date	Commune	Lieu
Mardi 7 octobre	Landivy	Salle de la Pétrie
Vendredi 13 février	Gorron	Espace Colmont

**Snoezelen (éveil sensoriel et relaxation)**

Ateliers animés par Elsa Goussenne, formatrice snoezelen, Petit Explorateur, de 09h30 à 10h30

Date	Commune	Lieu
Mardi 5 décembre	Landivy	DOJO
Mardi 17 mars	Gorron	Médiathèque

**Nesting - Santé et environnement**

Atelier d'échanges et d'information sur ce qui touche à notre environnement (air de la maison, articles de puériculture, produits d'entretien, contenants alimentaires...) animé par une sage-femme, pour les futurs parents et parents (possibilité de venir avec votre enfant)

Le jeudi 20 mai 2024, de 09h30 à 11h30



# POUR VOS ENFANTS 3-17 ANS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROPOSE DIFFERENTS SERVICES

## Accueil de Loisirs enfance 3-11ans

Les mercredis et les vacances : inscription à la semaine, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas et avec accueil péricentre

Les enfants y seront accueillis par nos équipes et se verront proposer de multiples activités : jeux et grands jeux, ateliers manuels et culturels, motricité, sport, sortie, ...

## Activités Jeunesse 10-17ans

Activités ludiques, sportives, culinaires, découverte et sorties organisées par bassin de vie. Inscription à la journée ou à la demi-journée suivant l'activité



## En Pratique



- Les plannings d'activités paraissent 4 semaines avant les vacances sur le site de la Communauté de Communes : [bocage-mayennais.fr](http://bocage-mayennais.fr)
- Les **réservations sont closes le vendredi soir, une semaine avant le début des vacances**. Il est très important de respecter ce délai pour les inscriptions et les annulations.

## Contact enfance 3-11ans

### ALSH Croc Loisirs :

Christelle LE DAUPHIN  
la Rabine 53220 MONTAUDIN  
02.43.05.65.36

[centredel Loisirs.montaudin@orange.fr](mailto:centredel Loisirs.montaudin@orange.fr)



Information, horaires, plannings, tarifs, sur notre site internet

[bocage-mayennais.fr](http://bocage-mayennais.fr)



## Contact jeunesse 10-17 ans

Service jeunesse du bassin de Vie de Landivy :

Axelle TRAMONI  
06.34.54.46.31

[jeunesse landivy@bocage-mayennais.fr](mailto:jeunesse landivy@bocage-mayennais.fr)

## Réservations exclusivement sur le portail famille

<https://portail.berger-levrault.fr/>  
CdcDuBocageMayennais53120/accueil

## Avant toute inscription

- Il est nécessaire de contacter le directeur de l'accueil de loisirs pour ouvrir un compte.
- Les informations du compte famille doivent être complètes et à jour : copie du carnet de vaccination, attestation d'assurance extrascolaire, attestation de quotient familial (facultatif) et validation du Règlement Intérieur.



# POUR LES SENIORS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST A VOTRE SERVICE

## Le service senior

Atelier numérique ou de mémoire, balades santé, théâtre forum, réunions d'informations... de nombreuses actions sont mises en place sur notre territoire. Le service senior est là pour coordonner les différentes actions et mettre en place une communication autour des grands évènements.

### En Pratique



- Toutes les informations sont sur le site de la Communauté de Communes : [bocage-mayennais.fr](http://bocage-mayennais.fr) à la rubrique "Au quotidien"
- dans la rubrique Loisirs vous trouverez les informations sur les différentes manifestations en cours ou à venir.

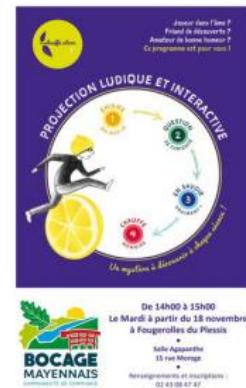
## Contact

Service Solidarité-jeunesse  
Angélique FONTAINE  
02.43.08.77.65

[solidaritejeunesse@bocage-mayennais.fr](mailto:solidaritejeunesse@bocage-mayennais.fr)

Toutes les informations sur notre site internet

[bocage-mayennais.fr](http://bocage-mayennais.fr)



## France Services de Landivy : une année au service de tous

### Les missions de France Services de Landivy



Implanté au cœur du territoire, **France Services de Landivy** fait partie du réseau national des espaces France Services, qui comptent aujourd’hui **18 structures dans le département de la Mayenne**. Ce dispositif, soutenu par l’État et les collectivités locales, a pour vocation de **rapprocher les services publics des citoyens** et de leur offrir un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives du quotidien.

À Landivy, l’équipe accueille les usagers **du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00**, avec une **fermeture à 16h le vendredi**. Afin de garantir un accompagnement de qualité, la **prise de rendez-vous** est encouragée.

Tout au long de l’année, le service a connu une activité soutenue avec environ 4 200 accompagnements réalisés, soit une moyenne de 18 accompagnements par jour. Ces chiffres témoignent de l’engagement constant de l’équipe pour offrir un **service public de proximité, humain et accessible à tous**.

### Des permanences au cœur du territoire

L’Espace **France Services de Landivy** accueille régulièrement plusieurs **partenaires institutionnels et associatifs**, permettant aux habitants de bénéficier d’un accompagnement complet sans avoir à se déplacer loin de chez eux.

Parmi les permanences proposées **une fois par mois**, on retrouve la DGFIP, France Horizon, l’Antenne Solidarité, SOLIHA, Le Conciliateur de justice et la Mission Locale.

Ces partenariats renforcent la proximité des services publics et contribuent à faire de France Services un **véritable lieu de ressources pour tous les habitants du territoire**.

### Bilan de l’année 2025

L’année 2025 a été marquée par une **forte fréquentation et une évolution constante des besoins**. France Services de Landivy a poursuivi son travail d’accueil, d’écoute et de médiation, tout en accompagnant les habitants dans leurs démarches administratives et sociales.

Parmi les temps forts de l’année, l’équipe a proposé un **atelier “Bienvenue à la retraite”**, un parcours composé de **six séances**, qui a réuni **8 participants**. Nous avons été accueillis par la commune de HERCE. Cet atelier a permis d’aborder sereinement la transition vers la retraite tout en **favorisant les échanges avec différentes associations locales** actives sur le territoire. Ces rencontres ont contribué à créer du lien et à valoriser les ressources locales disponibles pour les nouveaux retraités.

Dans le cadre des **portes ouvertes de France Services**, une **intervention de l’UDAF** (Union Départementale des Associations Familiales) a également été organisée autour du thème : « *Tutelle, curatelle, habilitation familiale : qu’est-ce que c’est ?* » Cet échange a permis d’informer le public sur les dispositifs d’accompagnement et de protection des majeurs, un sujet



### Projets et perspectives pour 2026

Pour l’année à venir, **France Services de Landivy** souhaite poursuivre et consolider sa dynamique de proximité. Parmi les projets envisagés :

- **Le renforcement des actions d’accompagnement numérique**, notamment auprès des publics les plus éloignés du digital ;
- **La mise en place de nouvelles permanences partenaires** afin d’élargir l’offre de services disponibles localement ;
- **L’amélioration continue de l’accueil** et du confort des usagers ;
- **Une communication renforcée** pour faire connaître davantage les services proposés à l’ensemble des habitants du territoire.

Fidèle à sa mission, France Services de Landivy continuera d’être un **lieu d’écoute, d’aide et de lien social**, au plus près des besoins de chacun.

# MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui gère 4 services :

- Chantiers Citoyens Argent de poche (14-18 ans)
- Ludothèque (tout public)
- Projet de jeunes (11-29 ans)
- Info jeunes (11-29 ans)



## CHANTIERS CITOYENS ARGENT DE POCHE

14-18 ans

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs Comment s'inscrire ... :

chantiers citoyens sont proposés par les communes de bénéficié, il faut télécharger la CCBM pour les jeunes de 14 à 18 ans (veille des 19 ans)

Le dispositif permet de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.



Pour pouvoir en proposer à bénéficié, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ.

Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de **2€** sera demandée.

Renseignements :  
06.72.37.08.35

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 14-18 ans.

Un accompagnement pour la rédaction de son CV est possible à la suite des chantiers.

Quand s'inscrire :

PERIODE DE VACANCES 2026	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 16 février au 27 février	Semaine 5	Semaine 6
Du 13 avril au 24 avril	Semaine 13	Semaine 14
Du 30 juin au 28 août	Semaine 23	Semaine 25
Du 19 octobre au 30 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 21 décembre au 24 décembre	Semaine 49	Semaine 50

## LUDOTHEQUE ITINERANTE

Tout public



Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...)

Nouveauté : En 2026, la ludothèque sera proche de chez vous avec le réseau lecture : jeux sur place sans réservation, prêts de jeux, conseil, ...

**LA LUDOTHEQUE** est ouverte  
111, avenue Charles de Gaulle Gorron

- Mercredi 10h à 18h
- 1<sup>er</sup> samedi du mois 10h à 12h

### Animations itinérantes

#### « Jeux pour tous » :

- Périodes de vacances scolaires
- Ouverts à tous
- Pas besoin de réserver
- Gratuit

#### Avec le réseau lecture : venez jouer, emprunter, ... :

**Pas Besoin de réserver**

Ambrières les Vallées : 6 janvier / 13 février / 17 mars / 24 avril / 26 mai / 3 juillet / 25 août / 2 octobre / 3 novembre / 11 décembre (16h-18h)

Gorron : 24 février / 21 juillet / 17 novembre (16h-18h)

Landivry : 3 février / 13 mars / 14 avril / 22 mai / 23 juin / 17 juillet / 22 septembre / 30 octobre / 1<sup>er</sup> décembre (16h-18h)

Pontmain : 23 janvier / 12 juin / 4 septembre / 16 octobre / 13 novembre (16h-18h)

Chantigné : 7 avril / 28 juillet / 22 décembre (15h-17h)

Oisseau : 30 janvier / 19 juin / 23 octobre (16h-18h)

Fougerolles du Plessis : 3 avril / 11 septembre / 27 novembre (10h-12h)

Montaudin : 16 janvier / 17 février / 27 mars / 28 avril / 5 juin / 7 juillet / 6 octobre / 15 décembre (mardi 17h-17h ou le vendredi 16h-18h)

Châtillon S/C : 3 mars / 5 mai / 15 septembre (16h-18h)

## INFO JEUNES

11-29 ans

**L'info jeunes** : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuitement, auprès de tous les jeunes de 11 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'Info Jeunes de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants et parents) de trouver des informations suivant les thématiques :

- Construire son parcours
- S'engager
- Se déplacer
- Se divertir
- Se loger,
- Accéder à ses droits
- Partir à l'étranger,
- Prendre soin de soi,
- Travailler,
- Apprendre à s'informer

**SOIREE DE L'ORIENTATION**  
auprès des jeunes et des parents  
Mercredi 21 janvier de 16h à 19h à la salle omnisports de Gorron  
Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, ....  
Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents.

Accueil gratuit. Remise de documentations

**PARLONS AVENIR** « vos questions, vos préoccupations, vos projets, ...  
Venez en parler avec l'INFO JEUNES »  
Réunions d'information parents / jeunes  
Le service apporte des informations suivant vos préoccupations liées au quotidien, orientation, job, stage, partir à l'étranger, se déplacer, prendre soin de soi, se loger, ...

Vendredi 16 janvier à 19h  
à la médiathèque d'Ambrières L V  
Mardi 3 mars à 18h30  
à la médiathèque de Landivy

06.72.37.08.35

## RENCONTRE PRO'JEUNES

2 RDV afin de mettre en lien : les professionnels et les jeunes qui recherchent un job, une alternance, un stage ou un apprentissage.

Mercredi 18 février de 17h à 18h30 salle communale de St Mars La Futaie

Vendredi 20 février de 16h à 17h30 à la salle omnisports de Gorron



### Nouveau fonctionnement :

Dès maintenant, vous pouvez pré remplir rapidement votre recherche via le formulaire : <https://forms.gle/eZmB8ByPPyvX547P6>

- Le jour même des espaces par domaine d'activité seront mis en place

Pourquoi venir ? pour se faire connaître, découvrir les domaines d'activité présents.

Entreprise, association, service, ...

Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage : n'hésitez pas à nous contacter

C'est le moment de vous faire connaître localement, simplement, rapidement, ...

**ECHANGER - DECOUVRIR - CONSTRUIRE SON PROJET**



## FORMATION BAFA dès 16 ans

### Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Du 21 au 28 février 2026 formation générale :

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations. (Réduction de 45€ pour les 10 premiers jeunes inscrits du territoire)

### BESOIN D'INFORMATION BAFA

Renseignement auprès de la MIJ

Tout au long de l'année les projets sont mis en place afin de répondre aux besoins des jeunes et des familles.  
Suivez-nous sur les réseaux (Facebook et Instagram)

## CARTE JEUNES



La carte jeunes est disponible au tarif de 2€, elle permet d'avoir un maximum d'avantages.  
Elle est valable jusqu'au 31 août 2026

Comment se la procurer ?

- A la MIJ (prévoir photo et pièce identité)
- Sur le site de HelloAsso



### Retrouver nos partenaires

Partenaires  
Carte Jeunes 2026-2026



- Faites-le plein d'avantages
- De 5 à 84 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)
- Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans (quel que soit le lieu de résidence)

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) 111, avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-18h. Rendez-vous itinérant lors des vacances scolaires

[mi53@orange.fr](mailto:mi53@orange.fr)

site : [www.maisondesinitiatives.sitew.org](http://www.maisondesinitiatives.sitew.org)



Suivez-nous sur les réseaux



Maison Initiatives Jeunesse



mijbocagemayennais





# Programme des Randonnées 2026

Randonnée à la journée, covoiturage au départ de Pontmain, Place Haute de la Mairie, possible de faire que demi-journée. -

Dimanche 18 Janvier	<b>MONTAUDIN 53</b> - Circuit de LA Pihoriaie, 9 kms, départ 13h30 - Place de l'Eglise, 16h30 Galette des Rois.	Ch. FOURMOND 06 44 25 73 73
Dimanche 15 Février	<b>ST BRICE EN COGLES</b> - Circuit de la Marche des Châteaux, 8 ou 10 kms, départ 13h30 - Parking du Champ de Foire - <b>Randonnée déguisée</b>	Th. POISSON 06 83 21 25 72
Dimanche 15 Mars	<b>BEAUCE 35</b> - Niche Coucou, 8 ou 11 kms, départ 14h - Place de l'Eglise	Michel FOUREAU 06 31 17 08 36
Dimanche 19 Avril	<b>DOMPIERRE 61</b> - Circuit du fer et de la mine - <b>Randonnée à la journée</b> , 10 ou 14 kms, départ de la randonnée 9h30 - Place de l'Eglise	Philippe FREARD 06 77 96 12 07
1 <sup>er</sup> Mai	BREVET DES RANDONNEURS, à la <b>CHAPELLE AU RIBOUL</b> , organisation du CDRP de la Mayenne	
Dimanche 17 Mai	<b>SOURDEVAL 50</b> - Circuit Bellevue, 8 ou 11 kms, départ 14h, Place de l'Eglise	André BOUDIN 06 60 56 09 82
Du 30 Mai au 6 Juin	<b>Séjour en Espagne - Les Asturias - Hébergement à Perlora, hôtel 3 ***</b> 8 jours - 7 nuits. Sur réservation Contact : Philippe FREARD 06 77 96 12 07 - Joël GOUPIL 06 21 85 79 85	
Dimanche 21 Juin	<b>HAMBERS 53</b> - Circuit d'Hambers N° 24 - <b>Randonnée à la journée</b> , 7 et 8 kms, départ 9h30 - Parking du plan d'eau. L'après-midi rendez-vous au refuge d'Hambers, lieu du pique-nique.	Michel FOUREAU 06 31 17 08 36
Dimanche 19 Juillet	<b>HEDE - BAZOUGES 35</b> - Circuit des Ecluses - <b>Randonnée à la journée</b> 11 et 8 kms, départ de la randonnée 9h30 - Parking de la Maison du Canal	Ch. Danveau 06 07 33 00 20
Dimanche 16 Août	<b>REFUVEILLE 50</b> - Circuit du Bois Mayas, 8 ou 11 kms, départ 14h - Place de la Mairie	René RENAULT 06 81 83 49 31
Hors de nos Organisations	<b>Randonnée de la Foire d'Automne</b> , prévue le 29 - 30 Août, à <b>PONTMAIN</b> , - <b>Les Virades de L'Espoir</b> prévues à <b>FOUGEROLLES DU PILESSIS</b>	
Dimanche 20 Septembre	<b>LE PIN AU HARAS</b> - Circuit du Haras du Pin - <b>Randonnée à la journée</b> Journée Patrimoine, visite du Haras, 7 kms - Journée car, sur réservation Philippe FREARD 06 77 96 12 07	
Dimanche 18 Octobre	<b>SACE 53</b> - Circuit Bocage et Rivières, 10 kms, départ 8 ou 10 kms - Place de l'Eglise	Guy COUPEL 06 73 06 15 67
Samedi 24 Octobre	Soirée châtaignes à <b>PONTMAIN</b> , 19h15, salle des Loisirs	
Dimanche 15 Novembre	<b>ST CHRISTOPHE DE VALAINS 35</b> - Sentier des Picaous, 8 ou 12 kms, départ 13h30 - Place de l'Eglise	J. Claude BERTIN 06 11 97 54 17
Dimanche 20 Décembre	<b>VITRE 35</b> - Circuit Touristique Vitré, 8 ou 11 kms, départ 13H30 - Parking de la Gare. Office du Tourisme	Joël GOUPIL 06 21 85 79 85

## Randonnées Fraîcheur - Le Jeudi 20h, 8 à 9 kms -

7 Mai	<b>LOUVIGNE du DESERT</b> - Les Vergers, 8 kms - Place de Bretagne	Christine DANVEAU	18 Juin	<b>LANDIVY</b> - Circuit surprise, 9 kms Terrain des sports, rte de Louvigné	Hervé PELE
21 Mai	<b>LA DOREE</b> - Valandré, 8 kms Place de l'Eglise	M.France RONCERAY	2 Juillet	<b>ST MARS S/ LA FUTAIE</b> - Circuit surprise, 9 kms Plan d'eau	René RENAULT
11 Juin	<b>MELLE</b> - Pierre et Nature, 9 kms Place de l'Eglise	Gérard DAVY	16 Juillet	<b>PONTMAIN</b> - Circuit Mausson 8 kms - Place Haute de la Mairie	Joël GOUPIL

# INFORMATIONS 2026

\* Pour diverses raisons, notre programme est susceptible d'être modifié \*, consultez notre site, avant chaque organisation.

**Blog des randonneurs** : [randobocage.blogspot.com](http://randobocage.blogspot.com), ou sur **Google** : Randonneurs du Bocage - Pontmain

TARIF 2026 :

LICENCES F.F. Randonnées	Individuelles	Familiales
Responsabilité Civile	32€	63 €
Responsabilité Civile + Accident Corp.	34 €	67,50 €
Carte du Club - Sympathisant	16 €	26 €

**Covoiturage ...** - Seulement pour les randonnées à la journée, un rassemblement sera prévu, Place de la Haute Mairie à PONTMAIN, l'horaire sera précisé le moment venu.

**CERTIFICAT MÉDICAL** : **OBLIGATOIRE** à la 1<sup>ère</sup> adhésion, ainsi qu'après un arrêt de 2 ans ou plus. Pour le renouvellement de la licence, un questionnaire santé est à remplir impérativement et à garder vers vous, s'il y a un seul oui, consulter un médecin et fournir un certificat médical. Sinon, compléter une attestation de non contre-indications à la pratique de la randonnée. (documents fournis par nos soins, voir bulletin d'adhésion).

**LA LICENCE est OBLIGATOIRE** pour dégager l'association organisatrice de toute responsabilité ; elle prouve que vous êtes inscrit à un club affilié à la F.F.R et que vous êtes assuré pour les dommages civils que vous pouvez causes aux tiers, lors des activités.

**Participants NON-ADHERENTS** à aucun club Fédéral de la Randonnée, une participation de **3€** est demandée par personne, et par sortie, pour les Randonnées du Dimanche - **2€** pour les Randonnées du 1<sup>er</sup> Mardi du mois. - **2 €** pour les Randonnées Fraîcheur

**Nouveautés** : Pour les participants occasionnels NON-ADHERENTS à aucun club Fédéral de la Randonnée, après 2 sorties, **adhésion obligatoire**.

**RENSEIGNEMENTS** : Philippe FREARD tél : 02 43 05 01 16 - 06 77 96 12 07

Joël GOUPIL tél : 02 43 05 08 63 - 06 21 85 79 85

Contact : [rando.bocage.53220@gmail.com](mailto:rando.bocage.53220@gmail.com)

## BONNE ANNEE DE RANDONNEES A TOUS

*La marche ne consiste pas à perdre du temps, mais à le perdre avec élégance*

### **Randonnées du 1<sup>er</sup> Mardi du mois**

06/01, Parigny 50 - Pommiers, cerisiers, et chemins creux, 10 kms, **départ 13h30**, Place de la Mairie, école. Resp : M.F. Ronceray  
03/02, Larchamp 53 – Circuit des Boisus, 11 kms, **départ 13h30**, Place salle des Fêtes. Resp : Joël Goupil

03/03, St Georges de Reintembault 35- De la Toile à l'Agriculture, 10 kms, **départ 14h**, Parking des Ajoncs d'or. Resp : Hervé Pelé

07/04, Ducey 50- Au fil de l'eau, 10 kms, **départ 14h**, parking du Château. Resp : Alain Coquelin

05/05, Fougères 35- Circuit de la Forêt, 10 kms, **départ 14h**, carrefour de Chênedet. Resp : Michèle Rousseau

02/06, St Berthevin la Tannièvre 53 – Chemins creux, 11 kms, **départ 14h**. Parking salle des Fêtes. Resp : Michèle Rousseau

07/07, St Mars s/ la Futaie 53- Boucles de Saint Mars, 22 kms **départ 9h30**. Plan d'eau.

• **Randonnée à la journée, avec barbecue au plan d'eau**, sur inscription/participation. Resp : Gérard Davy

01/09, Le Fresne Poret 50- De l'Egrenne à la Sée, 11 kms, **départ 14h**, Place de l'Eglise. Resp : Thérèse Poisson

06/10, Monthault 35 – Paysages et Couleurs, 9 kms, **départ 14h**, Salle des Fêtes. Resp : Jean-Claude Bertin

03/11, Montenay 53- Circuit de l'Oscence, 10kms, **départ 13h30**, Place de l'Eglise. Resp : Chantal Fourmond

01/12, Louvigné du Désert 35, La Morinais, 10kms, **départ 13h30**, Place de Bretagne, (rte de Mellé). Resp : Ch. Danveau

### Club des Randonneurs du Bocage

Lors de l'année écoulée, 1119 adhérents ont partagé, randonnées, découvertes de la flore et du patrimoine.

### Message des responsables

Amis Randonneurs,

Nous vous remercions pour votre fidélité à nos randonnées, cela est essentiel pour la bonne marche de notre section. Nous vous transmettons, tous nos vœux de bonheur et de bonne santé, à chacun et chacune d'entre vous.

Responsable : Philippe Fréard tél : 06 77 96 12 07 Co-Responsable : Joël Goupil tél : 06 21 85 79 85

Merci aux Mairies pour leur soutien dans nos engagements, et merci à toutes les personnes engagées à nos côtés, qui mettent tout en œuvre pour assurer une bonne dynamique dans ces activités.

**Belle Année 2026 !**

# COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 10 juin 2025

### FIXATION DES TARIFS DU SERVICE PERISCOLAIRE (GARDERIE) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du bilan financier du service de l'accueil de loisirs sans hébergement (service garderie périscolaire) de l'année 2024, décide de maintenir les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 :

	Famille non-imposable	Famille imposable
Jour de classe ↳ <b>forfait matin</b> : 7 h – 8 h 45	<b>1,70 €</b>	<b>1,75 €</b>
Jour de classe ↳ <b>forfait soir</b> : 16 h 30 – 18 h 30	<b>1,70 €</b>	<b>1,75 €</b>
Jour de classe ↳ <b>complément soir sur demande</b> : 18 h 30 – 19 h	<b>0,65 €</b>	<b>0,65 €</b>
<b>Pour non-respect de l'heure de fermeture fixée à 18h30</b> ↳ Application d'un tarif par heure de dépassement au prorata du temps passé par la responsable du centre	<b>10,00 €</b>	<b>10,00 €</b>



### INFORMATIONS DIVERSES

#### Projet de city-stade :

Le dossier de demande de subvention transmis à l'Agence Nationale du Sport pour 37 483 € a été déclaré éligible, complet et conforme. Il va pouvoir être désormais examiné en commission (date de la commission non connue à ce jour). Nous sommes toujours en attente d'une réponse de la Préfecture pour la demande de subvention DETR pour 28 490 € et d'une réponse de la CAF pour 10 000 €.

#### Suivi des travaux d'assainissement et d'eaux pluviales :

Les travaux d'eaux pluviales sont terminés au Parc. Il reste à réaliser la voirie et les bordures.

Les travaux d'assainissement sont en cours d'achèvement « Rue de la Rabine » et « Rue du Stade ».

Des travaux sur le réseau d'eaux pluviales ont été nécessaires pour assurer la sécurité de deux maisons car l'eau montait dans les sous-sols. Le coût pour la commune est estimé à environ 8 000 € HT.

## Réunion du 07 juillet 2025

### DECISION SUR UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SITUÉ « 15, LA CHAUVINIÈRE »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'use pas de son droit de préemption urbain pour ce bien.

### DEMANDE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE ST BERTHEVIN LA TANNIERE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE STE MARGUERITE POUR L'ANNEE 2025

La commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE demande une participation à la Commune de MONTAUDIN pour les enfants de MONTAUDIN qui fréquentent l'école « Sainte-Marguerite » de ST BERTHEVIN LA TANNIERE.

Pour l'année 2025, 13 enfants de MONTAUDIN fréquentent l'école « Sainte Marguerite » de ST BERTHEVIN LA TANNIERE (CE1-CE2-CM1-CM2). Le coût par élève étant de 541 € (fixé par délibération du Conseil Municipal de MONTAUDIN en date du 13 novembre 2024), le montant de la participation de la Commune de MONTAUDIN pour la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE s'élève à 7 033,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser à la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE la somme de 7 033 €.

### APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC LE SENOM POUR LA FACTURATION, LE RECOUVREMENT ET LE REVERSEMENT DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF PAR LE SENOM POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MONTAUDIN A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025

Faisant suite à la fin du contrat de DSP pour l'exploitation du service eau, le SENOM a décidé de reprendre la gestion de la clientèle au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

En vertu du principe de « guichet unique », facilitateur pour l'usager abonné, le SENOM propose aux Communes le recouvrement des redevances assainissement sur la même facture que celle du service de distribution d'eau potable ainsi que diverses taxes et redevances.

La convention a pour objet de définir à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, la facturation, le recouvrement et le versement de la redevance assainissement collectif par le syndicat pour le compte de la Commune de MONTAUDIN. Elle fixe les modalités de collecte et de versement de ces redevances à la Commune ainsi que la rémunération du syndicat.

La Commune percevra la redevance assainissement.

En contrepartie des frais supportés par le SENOM pour les diverses prestations assurées dans le cadre de cette convention, le SENOM sera rémunéré par la commune sur la base de : 2,50 € HT par facture d'assainissement.



Ces factures concernent les factures de relevés, les factures de régularisation, les factures d'arrêt de compte, les factures contrats, les avoirs, les factures de relances et les factures mensuelles.

Ce coût, auquel il faudra ajouter la TVA au taux en vigueur, est applicable pendant la durée de la convention, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 jusqu'au 31 décembre 2030, soit pour une durée de 5 ans et 4 mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

↳ D'approuver la convention pour la facturation, le recouvrement et le versement de la redevance assainissement collectif par le SENOM pour le compte de la Commune de MONTAUDIN.

↳ D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec le SENOM.

↳ D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions utiles en ce qui concerne le suivi administratif et financier de la présente convention.

#### FIXATION DE L'INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE POUR L'ANNEE 2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au maintien du versement d'une indemnité de gardiennage pour un montant de 503,42 € pour l'année 2025.

#### INFORMATIONS DIVERSES

Il est constaté que les câbles de la rambarde derrière la salle des fêtes sont régulièrement détériorés. Il est demandé qu'un état des lieux extérieur soit également réalisé avant et après chaque location de la salle des fêtes.

#### Réunion du 1<sup>er</sup> septembre 2025

#### ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Faisant suite au décès de Mr Bernard ORY, Maire, le 11 juillet dernier, le conseil municipal s'est réuni pour élire un nouveau Maire et des adjoints. Sont donc élus :

- Maire : Mme DOUDARD Monique
- 1<sup>er</sup> adjoint : Mr LORY Gérard
- 2<sup>ème</sup> adjoint : Mr CHAMPAGNE Éric



#### CHOIX DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Considérant qu'il y a lieu de favoriser une bonne administration communale,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à la majorité :

« Madame le Maire est chargée, pour la durée du présent mandat, et par délégation du Conseil Municipal :

↳ De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite d'un montant fixé à 10 000 € HT.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à subdéléguer, par arrêté, à Monsieur Gérard LORY, Premier Adjoint, en cas d'absence, la décision prise en vertu de la présente délégation.

↳ De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

↳ De passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

↳ De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

↳ De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €.

↳ De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé à 120 000 € par année civile.

↳ D'autoriser, au nom de la Commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre »

#### ELECTION DES DÉLEGUÉS AU SYNDICAT D'EAU DU NORD-OUEST MAYENNAIS (SENOM)

Il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la Commune auprès du Syndicat d'Eau du Nord-Ouest Mayennais (SENOM). Le Conseil décide de réaliser un vote à main levée.

Election du délégué titulaire : Premier tour de scrutin

↳ Est élu à la majorité absolue (10 pour - 1 abstention) : Mr LORY Gérard

Election du délégué suppléant : Premier tour de scrutin

↳ Est élu à l'unanimité (11 pour) : Mr DESTOUCHES Christophe

#### CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) : ELECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL A CE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme DOUDARD, élue Maire et donc Présidente du CCAS, ne peut pas figurer dans la liste des représentants du conseil municipal qui comporte 6 membres.

Pour la remplacer, Michaël LERAY se porte candidat.

Celui-ci est élu à l'unanimité par vote à main levée.

Gérard LORY, Christelle BUCHARD, Éric CHAMPAGNE, Cindy DUVAL et Colette LEVANNIER acceptent de rester membres du conseil d'administration du CCAS.

**CCBM : DESIGNATION DE 2 MEMBRES A LA COMMISSION « ECONOMIE EMPLOI FINANCES SANTE »  
ET DESIGNATION DE 2 MEMBRES A LA COMMISSION « EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES »**

⇒ Pour la commission « économie, emploi, finances, santé » :

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, désigne à l'unanimité :

↳ Membre titulaire : Mr CHARLOT François-Xavier

↳ Membre suppléant : Mr DESTOUCHES Christophe

⇒ Pour la commission « Evaluation des transferts de charges » :

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, désigne à l'unanimité :

↳ Membre titulaire : Mr LORY Gérard

↳ Membre suppléant : Mr CHAMPAGNE Éric



**Réunion du 16 septembre 2025**

**FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION AUX ADJOINTS**

Tranche des 500 à 999 habitants :

Indemnité brute = 439,83 € (10,70 % de l'indice 1027)

Soit pour deux adjoints une enveloppe budgétaire égale à 879,66 €.

Il est proposé de répartir cette enveloppe mensuelle de la façon suivante :

- 1<sup>er</sup> adjoint : 60 % soit 527,80 € qui représente 12,84 % de l'indice 1027 (4 110,52 € x 12,84 %)
- 2<sup>ème</sup> adjoint : 40 % soit 351,86 € qui représente 8,56 € de l'indice 1027 (4 110,52 € x 8,56 %)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Ces indemnités de fonction seront versées mensuellement, à compter du 16 septembre 2025.

Par arrêté en date du 05 septembre 2025, Madame le Maire a attribué les délégations de fonction de chaque adjoint de la façon suivante :

⇒ 1<sup>er</sup> Adjoint : Délégué à la voirie, aux réseaux, aux affaires scolaires et à l'environnement

⇒ 2<sup>ème</sup> Adjoint : Délégué aux bâtiments communaux, à l'enfance, à la jeunesse et à la vie associative

**INFORMATIONS DIVERSES**

Demande du RPI Ecole privée :

Par courrier en date du 10 septembre, le RPI sollicite comme l'an dernier, la gratuité des repas servis aux accompagnateurs le midi au restaurant scolaire, les jours d'école. Le Conseil Municipal maintient la gratuité.

Stationnement « Rue de Bretagne » :

Madame le Maire fait savoir que depuis plusieurs mois, à l'initiative des habitants de la rue, le stationnement se fait toujours du côté pair des habitations. Après discussion, le Conseil municipal accepte que le stationnement des véhicules se poursuive de cette manière moyennant l'accord de tous les riverains.

Dates des élections municipales 2026 : elles se tiendront les 15 et 22 mars.

**Réunion du 14 octobre 2025**

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE RETRAIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE  
POUR LA COMMUNE DE LARCHAMP**

La Communauté de Communes de l'ERNÉE a manifesté son souhait en date du 5 août 2025 de se retirer du SENOM (Syndicat d'eau du Nord-Ouest Mayennais) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Considérant que le transfert de la compétence eau de la commune de LARCHAMP entraîne de plein droit que la Communauté de Communes de l'ERNÉE bénéficie des biens et immeubles ainsi que l'ensemble des moyens à la date de ce transfert pour l'exercice de cette compétence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le retrait de la Communauté de Communes de l'ERNÉE du Syndicat d'Eau du Nord-Ouest Mayennais (SENOM).

**APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SENOM SUR LA PRISE DE LA COMPETENCE  
A LA CARTE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »**

Madame le Maire expose que le SENOM a délibéré pour modifier ses statuts.

Cette modification a pour objet de faire évoluer le périmètre géographique du syndicat, la nature juridique qui en résulte et pour se voir transférer la compétence « assainissement collectif » pour les seules communes qui le souhaiteraient. De sorte que le SENOM deviendrait un syndicat à la carte au sens de l'article L.5212-16 du CGCT.

Cette transformation présente un intérêt communautaire certain au regard de sa cohérence et de la réponse aux enjeux du territoire. Elle répondra ainsi aux attentes des usagers tout en assurant une continuité du service public.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du SENOM.

## **FIXATION DES TARIFS DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PART COMMUNE) ET DE LA REDEVANCE PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2026**

### ⇒ Tarifs du service assainissement collectif :

Le Conseil Municipal maintient les tarifs :

Abonnement annuel **72,50 €**

Tarif du M3 d'eau consommé **2,10 €**

### ⇒ Tarif de la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif :

Cette redevance est facturée par les agences de l'eau qui fixent un tarif de base. Pour notre commune, il s'agit de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Le tarif applicable est modulé en fonction de la performance du ou des systèmes d'assainissement collectif (station d'épuration et l'ensemble du système de collecte des eaux usées raccordé à cette station d'épuration) de la collectivité compétente pour traitement des eaux usées (maître d'ouvrage de la ou des stations d'épuration) ; il est égal au tarif de base multiplié par un coefficient de modulation compris entre 0,3 (objectif de performance maximale atteint) et 1 (objectif de performance minimale non atteint, pas d'abattement de la redevance).

Considérant que l'Agence de l'eau Seine-Normandie a fixé à **0,356 € HT** par mètre cube le tarif de base de la redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif » pour l'année 2026 ;

Considérant que pour l'année 2026, le taux de modulation est fixé à **0,40** pour la redevance performance des « systèmes d'assainissement collectif » ;

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de fixer à **0,1424 €/M3** la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif ».

### **DECISION SUR UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN « 10, RUE DE BRETAGNE »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'use pas de son droit de préemption urbain pour ce bien.

### **CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE REMplacement DE MENUISERIES A LA BOULANGERIE, A LA SUPERETTE ET A LA MAIRIE**

Madame le Maire fait savoir qu'il est nécessaire de procéder aux remplacements de fenêtres et porte dans trois bâtiments appartenant à la commune : bureau du secrétariat de la mairie, supérette et boulangerie.

Une consultation en procédure adaptée a été réalisée près de trois entreprises.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient l'entreprise la moins-disante, à savoir : l'entreprise POUPIN pour un montant HT de 13 933,65 € soit 16 720,38 € TTC.



La Commune invite les ainés de MONTAUDIN à partager un déjeuner suivi d'un après-midi festif et musical **le samedi 26 septembre 2026.**

Cette date est plus tardive compte-tenu des échéances électorales en mars puis des vacances scolaires de printemps et jours fériés.

Plus de détails seront donnés dans le bulletin municipal de juillet 2026.



# INFOS PRATIQUES

## **La Maison départementale de l'Autonomie (MDA) simplifie les démarches pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap**

La Maison départementale de l'Autonomie de la Mayenne a pour rôle :

- > de répondre aux questions sur l'accès aux droits des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap,
- > d'évaluer les besoins pour proposer des plans d'aide,
- > d'accompagner dans la mise en œuvre de ces plans.



### **Première demande à la Maison départementale de l'Autonomie :**

La MDA propose un rendez-vous sur l'ensemble de nos lieux d'accueil pour informer et accompagner dès le début du parcours.

Une question sur la perte d'autonomie d'une personne âgée ou sur le handicap ? Il est possible de :

- Contacter la MDA par téléphone au 02 43 67 75 77 ou par mail : [mda@lamayenne.fr](mailto:mda@lamayenne.fr)
- Prendre rendez-vous pour un accueil possible dans une des Maisons du Département ou à la MDA située Centre Jean Monnet, 12 quai de Bootz à Laval.
- Consulter le site [mda.lamayenne.fr](http://mda.lamayenne.fr)

### **Téléservice : un dossier à remplir sur le site internet de manière sécurisée pour les demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou pour les demandes de reconnaissance du handicap**

A l'heure du tout numérique, le mot « téléservice » peut susciter des questions de la part des personnes âgées ou en situation de handicap, et leurs aidants. Les équipes de la Maison départementale de l'Autonomie mettent tout en œuvre pour faciliter ce passage au numérique. Les agents d'accueil de la MDA, un conseiller numérique sont à disposition pour accompagner dans les démarches visant l'accès des droits (APA, AAH, PCH, RQTH, etc.). Grâce au téléservice, ces démarches sont réalisables de chez soi 24h/24, depuis l'ordinateur, une tablette ou un téléphone portable. De plus, il est possible de suivre l'état d'avancement du traitement des demandes.

Pour découvrir le téléservice, rendez-vous sur la page internet : [mda.lamayenne.fr](http://mda.lamayenne.fr)

ou sur le QR code suivant :



# ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026



## CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTIN DANS NOTRE COMMUNE

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à MONTAUDIN.

**Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le conseil municipal se réunira ensuite pour élire, en son sein, un Maire et un ou plusieurs adjoints.

Faisant suite à une loi du 21 mai 2025, les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1 000 habitants, comme MONTAUDIN

Désormais, **le scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1 000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

**Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?**

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de nom, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

**Attention : si une liste de candidats est modifiée  
(ajout d'un nom, suppression d'un nom, ratures...)  
votre vote sera considéré comme nul  
et ne sera donc pas comptabilisé.**

**Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc... ou femme-homme-femme-etc... et ce, jusqu'à la fin de la liste.

**Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (pour MONTAUDIN, l'effectif légal est de 15 conseillers municipaux), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus : il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).



# Réso'Ap

Accompagnement  
Proximité & Solidarité



Vous cherchez une solution  
pour vous déplacer ?

Les bénévoles de Réso'Ap vous accompagnent.

Réso'Ap intervient sur les départements de la Mayenne, de l'Orne et de la Sarthe.

Contactez-nous :

02 43 39 44 49  
[contact@resoap.fr](mailto:contact@resoap.fr)

Suivez-nous :

[www.resoap.fr](http://www.resoap.fr)



“

Réso'Ap est une association de transport solidaire. Au-delà du transport, l'association vous apporte une solution d'accompagnement pour tous vos déplacements. Vous souhaitez vous rendre à un rendez-vous médical, faire vos courses, visiter un proche ou passer un entretien d'embauche ? Réso'Ap vous met en contact avec un bénévole proche de chez vous.

## Je souhaite faire appel à Réso'Ap :

### 1- J'adhère à l'association Réso'Ap

Je téléphone au **02 43 39 44 49** pour obtenir le bulletin d'adhésion à compléter et à nous retourner. Une fois mon adhésion validée, je peux faire appel à l'association.

### 2- J'ai besoin d'un accompagnement, je contacte Réso'Ap en respectant le délai de 3 jours

Je fournis l'ensemble des informations relatives à mon déplacement (date, heure, lieu...) à l'interlocuteur qui prend en charge ma demande. Réso'Ap recherche un bénévole disponible et proche de mon domicile et m'informe de son nom et prénom.

### 3- Je suis accompagné(e) pour mon déplacement

Le jour J, le bénévole vient me chercher à mon domicile, m'accompagne, m'attend, m'aide si besoin et me ramène chez moi.

### 4- Je suis facturé(e) des déplacements effectués

Je reçois la facture correspondant à mes déplacements réalisés au cours du mois selon le tarif en vigueur. Mon règlement contribue au bon fonctionnement de l'association.





# 16 ANS

C'EST LE  
**RECENSEMENT!**

C'est  
obligatoire !



**Présentez-vous en mairie, muni de :**

- **Votre carte d'identité**
- **Votre livret de famille**

**Vous aurez besoin de votre justificatif pour vous inscrire aux examens comme le bac ou le permis de conduire**

**RAPPEL**  
Fermeture du réseau Télécom historique  
pour la téléphonie et l'internet.



**TOUS CONCERNÉS**

Même si vous n'utilisez pas internet chez vous,  
mais seulement votre téléphone fixe,  
cette information vous concerne.

**Votre téléphone ne fonctionnera plus  
à partir du 31 octobre 2028.**

Vous devez dès à présent évoluer  
vers un abonnement fibre.

Certains fournisseurs d'accès peuvent  
vous proposer des offres de fibre optique  
seulement pour les téléphones fixes.  
**Contactez dès maintenant votre fournisseur.**

**Plus de renseignements sur  
[lafibreprendlareleve.com](http://lafibreprendlareleve.com)**





## PROCHAINS PASSAGES 2026 BALAYEUSE A PARTIR DE 9 H

\*\*\*\*\*

Balayage complet (bourg et lotissements) :  
3 février et 18 mai

Balayage partiel (bourg) :  
7 janvier, 10 mars, 14 avril et 22 juin

## Objet trouvé déposé au secrétariat de la mairie



Ce collier a été  
retrouvé dans la rue  
derrière l'EHPAD



Si vous constatez la chute d'un câble téléphonique ou de la casse sur un poteau téléphonique, n'hésitez pas à le signaler au secrétariat de la mairie.

Il est important de prendre des photos des fils et/ou poteau et surtout l'étiquette bleue du poteau concerné, comme ci-dessous, afin de mieux cibler l'endroit impacté.



Merci de nous envoyer les photos de l'environnement par mail à l'adresse suivante : [accueil@montaudin53.fr](mailto:accueil@montaudin53.fr) pour que le secrétariat fasse le nécessaire.

Le secrétariat n'est pas responsable des délais d'intervention de la société ORANGE.



## PERMANENCES A LA MAIRIE DE MONTAUDIN

ASSISTANTE SOCIALE	Rencontres en Mairie de MONTAUDIN sur rendez-vous. Appeler le 02 43 08 06 03 (Antenne Solidarité de GORRON)
--------------------	--

## PERMANENCES DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	ERNÉE « Pôle d'activités La Querminais » - Tous les mardis sur rendez-vous ✓ de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h Prendre rendez-vous au : 02 43 39 43 39
MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)	<b>Sur rendez-vous au 02 43 67 75 77 ou <a href="mailto:mda.accueil@lamayenne.fr">mda.accueil@lamayenne.fr</a> :</b> ⇒ ERNÉE – Antenne solidarité « 1, Avenue du Général de Gaulle » ⇒ GORRON – Antenne solidarité « 3, Rue de la Cour des Forges » ⇒ MAYENNE – Pôle santé – <b>sans rendez-vous</b> les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
HABITAT ET DEVELOPPEMENT 53	Pour tous renseignements - appeler au 02 43 91 19 91
FINANCES PUBLIQUES	<b>Mairie de GORRON</b> : 1 <sup>er</sup> et 4 <sup>ème</sup> mardi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 30 10 58  <b>Mairie de LANDIVY</b> : 2 <sup>ème</sup> jeudi de chaque mois De 9h30 à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 05 42 05  <b>Mairie d'AMBRIERES LES VALLÉES</b> : 3 <sup>ème</sup> vendredi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 08 01 79
Médiateur – conciliateur de justice Mme DE SILANS Isabelle	2 <sup>ème</sup> mardi après-midi de chaque mois sur rendez-vous Prendre rendez-vous auprès de France Services de Landivy au 02 43 05 47 40

## HORAIRES DES DIFFÉRENTS SERVICES

	Jours	Horaires	Téléphone - mail	Infos
Déchetterie de ST MARS SUR LA FUTAIE	Lundi Mardi Jeudi Samedi	10 h – 12 h 14 h – 18 h 14 h – 18 h 10 h – 12 h / 14 h – 18 h	Tél : 02 43 08 15 69	<b>Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30</b>
<u>Garderie</u> « 12, Rue de la Rabine »	Lundi - mardi - jeudi et vendredi	7 h 00 – 8 h 40 16 h 30 – 18 h 30	Tél : 02 43 05 65 36 <a href="mailto:centredeloisirs.montaudin@orange.fr">centredeloisirs.montaudin@orange.fr</a>	
<u>Médiathèque</u> « Place de l'église »	Mardi Mercredi Vendredi Samedi	15 h 30 – 17 h 30 14 h – 18 h 30 16 h – 18 h 10 h – 12 h 30	Tél : 02 43 05 32 93 <a href="mailto:mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr">mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr</a>	
<u>Mairie</u> de MONTAUDIN	Mardi mercredi jeudi Vendredi Samedi	9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h 9 h – 12 h	Tél : 02 43 05 31 47 <a href="mailto:accueil@montaudin53.fr">accueil@montaudin53.fr</a>	<b>Fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi</b>
<u>La Poste</u> de MONTAUDIN	Lundi au vendredi Samedi	10 h – 12 h 30 11 h – 13 h		



*Madame le Maire  
et le Conseil  
Municipal  
vous souhaitent  
une bonne et  
heureuse  
année 2026*

bulletin élaboré par la mairie et la commission communication

Tél : 02.43.05.31.47 mail : [accueil@montaudin53.fr](mailto:accueil@montaudin53.fr)

Heures d'ouverture de la Mairie :

du mardi au samedi midi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h

fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi